



Eté 2021

Bulletin d'informations municipales N° 49

Villes et Villages Fleuris
LE LABEL NATIONAL DE LA QUALITÉ DE VIE



DIMANCHE 26 SEPTEMBRE • 10H 15H

MEY KUSTOM DAY

#7 CONCERTS

- BLUES ROCK - SAVOIE: THE WHITE RATTLESNAKE
- PSYCHOBILLY - NORMANDIE: ASTRO ZOMBIES
- GARAGE BLUES - BRETAGNE: THE BLUE BUTTER POT
- STONER ROCK - CALAIS: ZOË

DJ | STANDS BUVETTE & RESTAURATION

CAR SHOW
HOT RODS, KUSTOM, MUSCLE CARS & AIR COOLED

GRATUIT

MEYRARGUES (13)
+ D'INFOS - TEL : 06 26 41 36 39
JUNBLECROQUE ASSO @GMAIL.COM

En Passant

Jean-Jacques Goldman tribute

Fam+EVENTS

MATHIEU AMALRIC
BENOIT POELVOORDE
VIRGINE EFIRA
MARINA FOIS
FÉLIX MOATI

SELECTION OFFICIELLE
HORS COMPÉTITION
FESTIVAL DE CANNES

LE GRAND BAIN

UN FILM DE GILLES LELLOUCHE

GUILAUME CANET
JEAN-HUGUES ANGLADE
LÉA BEKHTI
PHILIPPE KATERINE
ALBAN IVANOV
BALASRIGHAM THAMILCHELVAN



www.meyrargues.fr

Le centre de vaccination a atteint les 10000 injections P. 4-5

L'accès en déchetterie devient automatisé : inscrivez-vous P. 14

ÉTAT CIVIL

DE AVRIL À MAI 2021

ILS SONT NÉS EN 2021 :

MICHEL Marius Florent Jérémie Raymond, le 14 avril à Aix

BERNARD Joachim Thierry François, le 05 mai à Aix

GUILLOUX Maxime Ramiro, le 8 mai à Aix
DAUMAS Charlotte Alice Lilou, le 21 mai à Aubagne (13)

CAILLEAU Lilian Rémi Dominique Jean-Jacques, le 26 mai à Pertuis (84)

LAGHZAOUI Amir, le 31 mai à Aix

ILS NOUS ONT QUITTÉS EN 2021 :

LABELLE Gérard Camille Marius, le 8 avril à Meyrargues

VAUCHE Dominique Alain, le 7 avril à Meyrargues

GUEROC Philippe René, le 11 avril à Aix

LOPEZ Eros, le 23 avril à Marseille 15^e

BONNAND Patrice Marie-Joseph Roger, le 23 mai à Meyrargues (13)

L'avenue de la République



Guide de l'urbanisme



SOMMAIRE

ÉDITO

p.3

VIE MUNICIPALE

Jusqu'à 210 patients par jour au centre de vaccination **p.4-5**

CADRE DE VIE

Les travaux dans la commune **p.6-7**

Les étapes du PLUi **p.9**

Les adjoints aux festivités partagent leurs idées **p.11**

Ces acteurs de la vie économique locale **p.12**

Retrouvons les terrasses de nos bars et restaurants **p.13**

VIE LOCALE

L'accès aux déchetteries automatisé : inscrivez-vous **p.14**

Des ateliers pour les seniors avec le CCAS **p.15**

Le foyer a rouvert ses portes **p.15**

Le centre de loisirs accueille les jeunes de 3 à 11 ans **p.16**

Des cadeaux pour les écoliers et les futurs collégiens **p.17**

Les rendez-vous de la médiathèque **p.18-19**

La fête des associations le 4 septembre **p.20**

Le retour du Mey Kustom Day le 26 septembre **p.20**

Les festivités sont de retour ! **p.21**

Les projets du Pacte pour la transition **p.22**

Meyrargues en images **p.23**

Théâtre, projection cinéma... les rendez-vous culturels **p.24**

L'installation complexe de la fibre et l'élagage **p.26**

DIVERS

La tribune **p.26**

Les adresses utiles **p.27**

AGENDA

p.25

 **Facebook : Abonnez-vous !**

Après un dysfonctionnement, une nouvelle page Facebook a été créée. Si vous étiez abonnés, il faut se réabonner à cette nouvelle page en vous connectant sur :

**<https://m.facebook.com/villedemeyrargues/>
Vous y retrouverez l'actualité de la commune.**

LES PACS SE CONCLUENT EN MAIRIE

La conclusion d'un Pacte Civil de Solidarité (PACS) s'établit en mairie, lorsqu'un des futurs partenaires est domicilié dans la commune. Des démarches sont nécessaires afin d'établir le dossier.

→ Sur rendez-vous

Renseignez-vous sur meyrargues.fr ou service état civil : 04 42 57 58 11 - etat.civil@meyrargues.fr

Si vous ne souhaitez pas apparaître dans cette rubrique merci de le faire savoir auprès du service État civil par email (etat.civil@meyrargues.fr) ou en retournant le formulaire téléchargeable sur meyrargues.fr (rubrique état civil).



PHOTO © MARCEL ET ÉVELYNE RENAUD

Mesdames, Messieurs,
Cher(e)s ami(e)s Meyrarguais(es)

Ces vacances d'été semblent enfin sonner le glas de certaines restrictions. Il résonne comme un soulagement où chacun va pouvoir reprendre son souffle dans la perspective d'un avenir moins entaché par la crise sanitaire. En tout cas, nous pouvons l'espérer et nous vous souhaitons le meilleur pour cette trêve estivale. Notre existence est rythmée par de nombreuses contraintes. Nous avons tous été énormément sollicités sur les aspects familiaux, économiques, sanitaires... et chacun mérite, après tant d'efforts et de solidarité, de prendre du recul pour profiter des beaux jours et de ses proches, dans un état d'esprit apaisé et plus serein. L'ouverture des terrasses de nos bars et de nos restaurants, qui ont vécu des moments d'inquiétudes et de doutes indescriptibles, est encourageante. Elle dessine des perspectives vers des moments de partage et de bonheur dans une ambiance musicale et festive retrouvée qui nous a tant manqué.

Je suis heureux de constater que les Meyrarguais ont su se protéger et protéger leurs proches, notamment en termes de vaccination, qui semble une des solutions les plus pertinentes pour entrevoir le bout du tunnel. Le centre de vaccination intercommunal qui a dépassé les 10 000 injections, a certainement facilité cette démarche citoyenne, grâce aux bonnes volontés des référents de ce centre, des personnels soignants qui ont immédiatement répondu présent, des agents administratifs et des services techniques communaux qui ont donné de leur temps et de leur énergie, des bénévoles qui se sont impliqués et bien évidemment des maires des communes concernées qui se sont investis pour permettre son ouverture. Cette aventure humaine esquisse la possibilité de belles mutualisations entre les collectivités territoriales qui nous entourent. Je veux également féliciter les équipes pédagogiques de nos écoles, les agents, les enseignants mais également les parents qui ont su réagir selon les directives nationales afin de protéger nos enfants lorsqu'un cas de Covid a été détecté au sein d'une fratrie. Leurs comportements exemplaires, ainsi que ceux des parents qui ont dû composer avec la fermeture de trois classes, méritent d'être soulignés. Car aucun autre cas n'est survenu depuis.

Je veux toutefois rappeler que malgré la situation inextricable due à la crise sanitaire, nous sommes aujourd'hui près du but. Nous ne devons pas relâcher nos efforts, ni abandonner, c'est ainsi, et ensemble, que nous arriverons à endiguer cette pandémie. Et je suis persuadé que nous sortirons finalement tous grandis de cette expérience douloureuse inédite. Nous avons désormais les armes et les outils en notre possession pour réagir efficacement en cas de grandes difficultés.

Je souhaite également féliciter les agents communaux, les services techniques, les élus et les volontaires qui ont permis la bonne organisation des élections départementales et régionales. Dans cette période troublée de notre vie démocratique difficile, ils ont veillé à être présents et je les en remercie.

Par ailleurs, vous trouverez au fil des pages de ce BIM les annonces de manifestations qui ont pu être programmées et présagent de beaux moments festifs de partage. Vous découvrirez également le bonheur de nos anciens qui ont enfin pu retrouver la salle de restauration du foyer de l'Âge d'or. Les personnes du bel âge ont ainsi pu renouer le contact et le lien social qui leur a tant fait défaut pendant ces périodes troublées.

Je reste avec l'ensemble du conseil municipal près de vous et à votre écoute.

Fabrice Poussardin
Maire de Meyrargues

Le centre de vaccination a dépassé les 10 000 injections

En amont de l'ouverture du centre, un travail considérable a été effectué par les référents afin d'assurer la mise en place des espaces et le bon fonctionnement du dispositif. Tous ont su faire preuve d'une grande adaptabilité face aux directives changeantes. L'équipe reste mobilisée tout l'été.



→ Les référents du centre. De gauche à droite, Amandine Martin, Christel Montaresi, Michel Wagner, Valérie Busso, Sandrine Vivinus, Aymeric Harismendy et Pascale Sanchez.

« Le centre reçoit jusqu'à 210 patients chaque jour. »

Cohésion, solidarité, ambiance "familiale". Voilà les mots que tous les acteurs du centre de vaccination intercommunal ont au bout des lèvres quand on leur demande leur sentiment vis-à-vis de cette "aventure humaine" inédite. La fierté des personnels soignants d'avoir mis leurs compétences respectives au service des autres et d'avoir contribué à ce beau projet collectif, facilitant l'accès aux vaccins pour notre bassin de vie, transparaît immédiatement. "C'est notre métier, on se doit de répondre présent, surtout pour une pandémie comme celle-ci", confie Céline, infirmière. Pour autant rien n'était gagné d'avance. Sans la ténacité des acteurs de ce projet, et surtout des référents du centre, l'aventure n'aurait pas eu les mêmes retombées positives. À la genèse, Sandrine Vivinus, cadre de santé meyrarguaise, devenue l'une des référentes du centre, a donné sans compter pour mettre en place les plans d'actions, les procédures, les protocoles, l'organisation de l'accueil des patients, la création d'un groupe de pilotage avec les personnels soignants... "Quand Fabrice Poussardin m'a demandé si je voulais participer, je n'ai pas hésité", confie Sandrine. S'investir dans une pandémie, et répondre à un besoin afin que les habitants du Val de Durance aient accès au vaccin, étaient pour elle une évidence. Mais il a fallu gérer tout cela avec humanité et diplomatie afin de créer une véritable cohésion de groupe. Et Sandrine, habitée par un humanisme débordant, a excellé dans cette fonction.

Pas de hiérarchie, tout le monde est sur un même pied d'égalité et chacune des compétences est ainsi valorisée. À ses côtés, Michel Wagner, jeune retraité Meyrarguais en médecine anesthésiste et réanimation, n'a pas non plus réfléchi quand il a fallu mettre le pied à l'étrier : "se mettre au service de la population et protéger les Meyrarguais est un engagement inéluctable quand on est médecin", indique-t-il. Le duo s'est ainsi relayé dans la bonne humeur, chaque jour, en sachant faire preuve d'une grande adaptabilité avec les changements de directives de l'Agence régionale de la

santé (ARS). Leurs plus grandes satisfactions ? "Les retours très positifs des patients qui fréquentent le centre", admettent-ils avec humilité. Tous sont ravis de l'accueil :

"on a été immédiatement pris en charge", "c'est très bien organisé et l'ambiance est particulièrement agréable", témoignent les patients. D'autant que les médecins du secteur y ont retrouvé leurs patients dans cette ambiance familiale et "très humaine".

Près de 80 personnels de santé mobilisés

Pour Amandine et Christel, infirmières référentes du centre, cette aventure est positive en tout point. "On aurait regretté de ne pas y avoir participé", reconnaissent-elles. Au-delà de l'enrichissement personnel d'une telle expérience, les quelques 80 médecins, infirmiers, biologistes, dentistes, pharmaciens... ont ainsi créé des liens indéfectibles et fait de belles rencontres professionnelles. "Souvent, on ne se connaissait pas suffisamment entre médecins et infirmiers. Là, on a pu mettre un visage sur un nom, se découvrir dans l'adversité, former un véritable réseau et des relations qui seront bénéfiques pour l'avenir", renchérissent-elles. Découvrant les profils hétérogènes de chacun, les uns ont ainsi pu apprendre des autres dans leurs compétences respectives. Tous ont su travailler ensemble et collaborer dans un projet collectif salutaire. Aujourd'hui, la pandémie n'est pas endiguée et l'équipe reste mobilisée pendant tout l'été. Rappelons que sans l'investissement des maires, à l'initiative du projet (lire page 5), des personnels soignants volontaires, des services techniques meyrarguais, des agents détachés et des bénévoles, le centre n'aurait pas pu voir le jour. Un grand bravo aussi au service communication de Venelles qui a assuré la mise à jour du site internet dédié au centre et à l'adjoint au numérique de Meyrargues qui l'a réalisé.

ELLES SONT "À L'ÉCOUTE"

Installées en mairie de Meyrargues, deux secrétaires assurent, depuis le début de l'ouverture du centre, le standard téléphonique pour les prises de rendez-vous des patients au centre de vaccination, les changements

et les directives à suivre. Aurélie Huet et Monique Guedes do Amaral gèrent ainsi cette partie indispensable au bon fonctionnement de l'accueil des patients, en lien avec le système de réservations en ligne : doctolib.fr



VALÉRIE BUSO - RESPONSABLE DU CENTRE ET RÉFÉRENTE ARS

"Je tire mon chapeau à toute l'équipe qui a su faire preuve d'adaptation et de réactivité chaque semaine, face aux nouvelles directives sanitaires". Les propos de Valérie Busso, médecin biologiste à Venelles, responsable du centre et référente auprès de l'ARS, traduisent l'ambiance générale et la cohésion de groupe qui ont émergé de ce projet de regroupement.



Conseillère municipale à Venelles, déléguée au CCAS et au social, elle s'est immédiatement impliquée dès que le projet s'est esquissé, malgré son emploi du temps déjà chargé. "J'étais volontaire, il fallait se sortir de là". En contact étroit avec chacun des professionnels de santé, elle souligne aussi l'accueil agréable et la formidable organisation du centre.

LES BÉNÉVOLES DONNENT SANS COMPTE

Ils sont là chaque jour. Même au pied levé, les bénévoles du centre de vaccination, venus de toutes les communes impliqués dans ce dispositif, s'occupent de la réception des patients à l'entrée. "Un grand merci à eux pour leur implication", insistent à l'unisson les référents du

centre. Postés à l'entrée de l'espace dédié aux vaccinations, les bénévoles assurent avec un sourire une première prise de contact. "Ils avaient besoin de quelqu'un, ils ont appelé, on est venus tout de suite", témoigne Paulette, une bénévole venue de Jouques, également au CCAS de Jouques.

C'est super bien organisé, ajoute-t-elle. On n'attend pas et l'accueil est très agréable". "J'ai beaucoup apprécié l'organisation et la réception des patients, témoigne à son tour Timothy, un autre bénévole. Je n'hésiterai pas à venir donner encore de mon temps, si cela peut aider", conclut-il avec gentillesse.

L'ACCUEIL DES PATIENTS ET LE TRAVAIL MUTUALISÉ DES CCAS

L'accueil chaleureux tenait aussi aux secrétaires de l'accueil du centre. Souriante et agréable, aux dires des patients interrogés, Élisabeth Moynier, agent communal de Meyrargues, détachée ponctuellement sur ce poste d'accueil, a géré la réception et une partie de l'organisation de main de maître. Elle a également fait partie de l'aventure, à la genèse du projet, afin d'épauler Sandrine Vivinus et les autres référents dans la mise en place et l'organisation des protocoles (lire page 4). Sur ses temps de repos ou consacrés à son activité habituelle de gestion des salles communales, elle a été remplacée par Hélène Faure-Gignoux, également agent communal à Meyrargues.



DU CÔTÉ DES CCAS. Dans les coulisses de cette organisation, l'ensemble des Centres communaux d'action sociale (CCAS) des communes concernées se sont impliqués dès le départ dans le dispositif, sous la coupe de Flora Panico, directrice du CCAS de Venelles et coordinatrice administrative du centre. Au départ, chaque CCAS de chaque commune a contacté toutes les personnes du bel âge, les plus fragiles, pour leur proposer un rendez-vous, afin que ces personnes, faisant partie des publics prioritaires, puissent être vaccinées rapidement. Les CCAS ont

également géré des plannings pour proposer des bénévoles et assurer leur présence. Un véritable travail de fourmis chapeauté, en complémentarité avec les référents du centre, par Flora Panico au niveau du fonctionnement quotidien. "Il faut s'adapter chaque jour selon la baisse ou la hausse des dotations, les changements de vaccins, la gestion financière, celle des prises de rendez-vous..." énumère Flora. Être ainsi en lien permanent avec les référents et les secrétaires a permis d'assurer le bon fonctionnement du centre au niveau du public. Ce qui est la priorité".

LES MAIRES MOBILISÉS POUR RÉPONDRE EFFICACEMENT À LA SITUATION SANITAIRE

Face à la pandémie et au besoin de mettre des outils à disposition des habitants, un collectif des maires de Meyrargues, du Puy-Sainte-Réparate, de Venelles, de Peyrolles-en-Provence, de Saint-Estève-Janson, de Jouques et de Saint-Paul-lez-Durance, s'était mobilisé avec des personnels de santé, afin de permettre l'ouverture d'un centre de vaccination intercommunal. Chaque commune avait consulté ses professionnels de santé locaux et a fait appel aux personnels soignants volontaires, afin de proposer ce service d'intérêt public le plus rapidement possible et de contribuer à l'accélération de la campagne de vaccination. Une belle initiative qui a porté ses fruits et prédit

la possibilité de belles mutualisations entre les communes. "En prenant notre destin en main, nous avons pu protéger efficacement les habitants de notre village et de notre bassin de vie, observe le maire de Meyrargues, Fabrice Poussardin, ravi de la mobilisation des maires. Il fallait frapper fort et vite, pour créer ce centre rapidement et je félicite toutes les parties prenantes qui ont su faire preuve d'abnégation. Il a fallu apprendre à travailler ensemble et à collaborer. C'est une expérience acquise qui sera forcément bénéfique pour l'avenir, assure-t-il. Maintenant nous sommes prêts et en capacité de déployer à nouveau cette structure éphémère si les conditions sanitaires l'imposaient."

PRATIQUE

Le centre de vaccination intercommunal accueille les patients au Plateau de la Plaine, à Meyrargues.

Prise de rendez-vous uniquement de 8h30 à 12h et de 13h30 à 17h : 04 65 15 25 20.

Toutes les infos : centrevaccinationdurancesudmeyrargues.fr ou sur meyrargues.fr

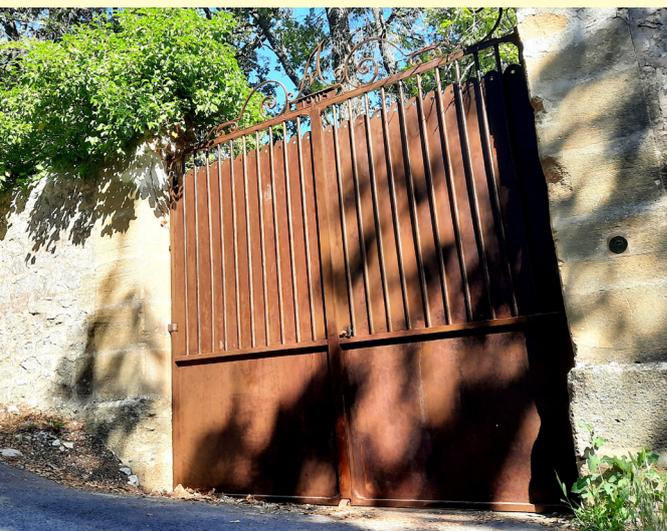
La toiture de l'église en pleine réhabilitation

La municipalité mène actuellement la réfection totale de la toiture de l'église : un bâtiment historique qui est la propriété de la commune. Cette opération réalisée par l'entreprise Drumez Toitures, est effectuée selon les prescriptions de l'Architecte des bâtiments de France, avec récupération et reprise des tuiles à l'ancienne. Les chéneaux (conduits en zinc de collecte des eaux de pluie) ont été également remplacés. Les travaux s'achèveront dans le courant du mois de juillet. Le montant de cette opération s'élève à 57 000€HT, subventionnés à hauteur de 80% par la Métropole Aix-Marseille-Provence, dans le cadre du plan de relance économique.

Un peu d'histoire. L'église Saint-André, située dans le centre ancien, a été construite en 1737, en lieu et place de l'ancienne qui s'était effondrée au XVI^e siècle. Ce bâtiment d'une grande simplicité, possède une façade pignon plate qui met en valeur sa monumentale porte en bois.



LE PORTAIL DU CHÂTEAU REFAIT "À L'ANCIENNE"



Après les travaux et aménagements réalisés dans le parc du château, le portail d'accès a été entièrement repris par l'entreprise 2SBI. La rénovation a été réalisée selon les prescriptions de l'Architecte des bâtiments de France, avec une technique "à l'ancienne", afin de conserver l'authenticité de ce portail avec des finitions d'aspect rouille. La glacière, qui se situe dans le parc et avait été restaurée, a été équipée de grilles de fermeture en fer forgé.

LA SALLE DES FÊTES ÉQUIPÉE DE MATÉRIEL

La municipalité a équipé la salle des fêtes d'un vidéo-projecteur et de 12 micros avec commandes à distance afin d'assurer le bon déroulement des réunions et des conseils municipaux qui s'y tiennent. L'entreprise Sonolis a également équipé le bâtiment de nouvelles installations avec des connexions HDMI. Le montant des travaux s'élève à près de 21 000€HT, subventionnés à 70% par le Département 13 dans le cadre du Plan de relance économique.



UNE NOUVELLE ÉTAPE EST FRANCHIE POUR LE "PLAN VÉLO"



Une première étape est franchie pour le "Plan vélo" initié sur la commune, avec des aménagements innovants pour les piétons et les vélos. Favoriser et laisser davantage de place aux transports doux est une "histoire" qui a débuté avec le Comité environnement et développement de l'écocitoyenneté (Cedec) regroupant élus et citoyens. Le projet du "plan vélo" prévoit, entre autres, des itinéraires partagés pour les vélos et de nouvelles habitudes à prendre pour changer nos modes de déplacements. L'ensemble des travaux

entrepris, telle que la requalification de l'avenue de la République (lire page 8), prennent en considération ce projet.

Signalétique, liaisons et marquages au sol en juillet

Concernant la signalétique, la commune est "compétente" sur la zone urbaine. Elle va donc réaliser une partie de la signalisation et des aménagements, en accord avec le Centre d'études et d'expertises sur les risques, l'environnement, la mobilité et l'aménagement (CEREMA). Pour ce projet qui va se dérouler en trois phases, une première étape va concerner la portion allant du rond-point de la Baraque,

en passant par la RD62e, puis par le chemin de la Plaine, puis par l'avenue du Grand Vallat jusqu'à l'avenue Frédéric Mistral. Au mois de juillet, une partie de la signalisation et des marquages au sol va être réalisée par l'entreprise Lacroix City. Des liaisons entre les pistes cyclables existantes vont également être créées. Un projet salubre dont les acteurs peuvent être fiers, car nous avons tous besoin de ces modes doux pour tempérer l'accélération de nos mobilités et leurs émissions néfastes pour notre environnement. Le montant de ces premiers aménagements approche les 18 900€HT, financés à 50% par la Métropole.

Rénovations et aménagements pour le groupe scolaire

UN NOUVEAU DORTOIR POUR LES ÉLÈVES DE L'ÉCOLE MATERNELLE

Après la réfection des peintures dans l'enceinte de l'école élémentaire et la rénovation d'une partie de la toiture du groupe scolaire, la municipalité poursuit la rénovation de ses bâtiments communaux et entreprend des aménagements pour sécuriser les abords des écoles. Depuis environ deux mois, les entreprises DTZ électricité, ICS climatisation, la Maison de la plomberie et Ravel&Plu procèdent à la rénovation de la petite maison, située en face du portail principal d'accès à la cour élémentaire. Cet espace est notamment destiné à devenir

un dortoir pour les écoliers de la maternelle Joseph d'Arbaud ainsi qu'une salle plurivalente. Des cloisons ont été abattues, l'électricité, le système de chauffage et la plomberie ont été rénovés. Des WC pour les personnes à mobilité réduite et d'autres pour les tout-petits ont été installés. La réalisation de ces aménagements s'est achevée au mois de juin. Le montant de cette opération s'élève à près de 30 000€HT, subventionnés à hauteur de 70% par le département 13, au titre de travaux de proximité.



DES AMÉNAGEMENTS POUR SÉCURISER LA CIRCULATION DES PIÉTONS PRÈS DES ÉCOLES

La jardinière de l'allée du Pré de Ville va être enlevée pour la continuité du trottoir

La jardinière placée en bordure de l'allée du Pré de Ville à l'entrée du parking de la Volubière, dans laquelle est situé un gros pin, va être enlevée par mesure de sécurité. Cet ensemble représentait un danger car il empêchait les piétons de circuler en toute sécurité sur le trottoir, les obligeant à emprunter la chaussée où circulent des véhicules. Le pin est également instable et représente un risque. Cet ensemble va donc être supprimé et une végétalisation de remplacement est actuellement à l'étude.

Création d'un cheminement piéton devant le foyer : le stationnement est interdit depuis le mois de juin

Dans le cadre de l'aménagement d'un cheminement piéton, permettant de sécuriser l'accès au plateau sportif de l'école élémentaire, le stationnement devant le portail du foyer est interdit depuis le mois de juin et le restera jusqu'à l'achèvement des travaux. Dans l'attente, des potelets provisoires ont été installés. À terme, un trottoir sera créé ainsi que des emplacements en épi pour les véhicules. Cette opération est financée à hauteur de 20% par la Métropole et de 50% par le Département des Bouches-du-Rhône.



→ Le pin et la jardinière seront supprimés.



→ Devant le foyer, des potelets ont été posés. Le stationnement est interdit jusqu'à la fin des travaux.

République : les travaux démarrent en août

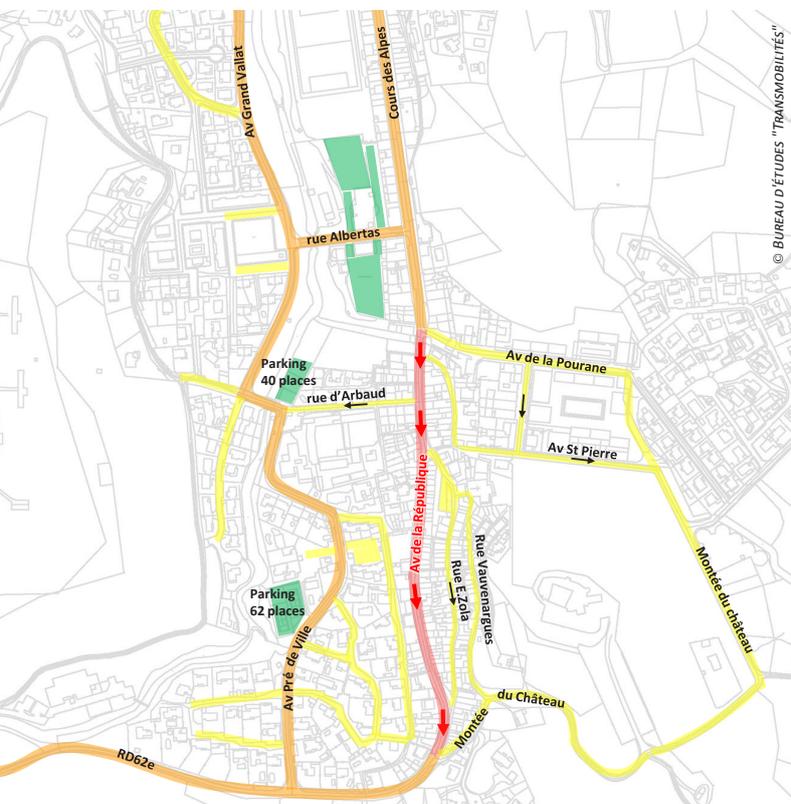
Dans la continuité des travaux d'aménagement du cours des Alpes, et conformément aux engagements du programme municipal, la mairie a engagé toutes les démarches techniques, administratives et financières (avec l'appui des partenaires que sont le Département et la Métropole) pour démarrer les travaux de requalification de l'avenue de la République, qui vont se dérouler en plusieurs phases. Les premières étapes ont été réalisées, avec notamment les sondages physiques, permettant de s'assurer du tracé d'une partie du réseau pluvial qui va être réalisé. Les entreprises candidates ont été retenues fin juin, ce qui conforte un démarrage des travaux d'ici la fin de l'été pour une première phase, allant de la montée du Château au monument aux morts. Le mois de juillet permettra une étude plus fine des dispositions pratiques à arrêter, avec le coordinateur sécurité, les pompiers et différents services (ramassage poubelles, facteurs...), afin de minimiser les contraintes auprès des riverains. **Attention : de tels travaux de voirie engendreront l'interdiction de stationner sur cette voie durant toute la durée des travaux (lire ci-dessous).**



L'avenue sera en sens unique

Une nouvelle étape va démarrer en août 2021, pour une partie de l'avenue (de la montée du Château au monument aux morts), avec la requalification de cette artère, la création de trottoirs aux normes pour les personnes à mobilité réduite, du réseau pluvial, des emplacements pour les véhicules et des aménagements paysagers. Une 2^e phase concernera la partie allant du monument aux morts jusqu'au cours des Alpes. Le "plan vélo" est inscrit dans

ce projet avec la mise en place d'un principe de circulation pour la petite reine. L'avenue deviendra une "zone 30" et l'ensemble de l'artère sera en sens unique, allant du cours des Alpes vers la montée du Château. Le montant de ces opérations, concernant d'une part les travaux sur la totalité de l'avenue (financés à hauteur de 45% par le Département 13, de 27,5% par la Métropole Aix-Marseille Provence) et d'autre part le réseau pluvial (subventionné à 100% par la Métropole), approchera les 900 000€.



DES PARKINGS POUR COMPENSER L'INTERDICTION DE STATIONNER PENDANT LES TRAVAUX

Le stationnement sur l'avenue de la République (pour chaque phase) sera interdit pendant toute la durée des travaux. Depuis le mois de mars, un parking (62 places) a été créé, afin de compenser la réduction de places de stationnement pendant l'opération d'aménagement de cette artère principale. Il est accessible à l'emplacement des anciens terrains de tennis du Pré de Ville et la base vie du chantier a été réalisée à proximité. Pour plus de sécurité et de confort, ce parking est éclairé et doté de caméras de vidéo-protection. Pour rappel, une étude de "Transmobilités" a été réalisée en mai. Elle traduit la volonté politique de compenser le besoin en stationnement dans le cadre du nouveau schéma directeur du projet de réfection de l'avenue de la République. À terme, sur cette artère, 32 places seront créées, avec en complément les 62 places du parking du Pré de Ville, les 60 emplacements de la place des Anciens combattants et la vingtaine de stationnements du parking situé sur les berges du Vallat. Tous se situent à 2 ou 3 minutes à pied, dans un rayon de 250 mètres maximum.

UNE RENCONTRE EN SEPTEMBRE

Au mois de septembre, une manifestation publique sera organisée par la municipalité avec les entreprises, afin d'apporter davantage de détails sur ces travaux, appréhender le rendu final, impliquer les riverains et prendre en compte leurs suggestions d'aménagement urbain.

UNE ÉQUIPE "PROJET" À VOTRE ÉCOUTE

Sur meyrargues.fr un lien vers une adresse email dédiée vous permet de poser toutes vos questions. Un onglet "travaux république" vous permet d'accéder à toutes les informations concernant le projet de requalification. Consultez-le régulièrement.

Les étapes du PLUi

2018

DIAGNOSTIC

LE DIAGNOSTIC ET L'ETAT INITIAL DE L'ENVIRONNEMENT

Quelle est la situation aujourd'hui ?

➔ Dresser un état des lieux exhaustif du territoire notamment du point de vue démographique, socio-économique et environnemental, etc.

Atelier grand public

2019

PADD

LE PROJET D'AMÉNAGEMENT ET DE DÉVELOPPEMENT DURABLES

Quel territoire pour demain ?

➔ Définir les grandes orientations en matière d'aménagement du territoire pour les 15 prochaines années.

Réunions publiques
Exposition publique

Comment atteindre notre but ?

➔ Traduire les orientations du PADD en déterminant « où et comment construire ? » par la définition de nouvelles règles applicables aux autorisations de construire, sur chaque type de zones (urbaines, à urbaniser, naturelles, agricoles)

LA TRADUCTION RÈGLEMENTAIRE

Exposition publique
Réunions publiques

ARRÊT ET CONSULTATIONS

Qu'en pensent les partenaires et la population ?

➔ Suite à l'arrêt du projet, les personnes publiques associées* sont consultées une dernière fois avant l'enquête publique. La population pourra s'exprimer pendant l'enquête publique avant l'approbation définitive du projet.

Réunions publiques

*Etats, Région, Conseil Départemental, chambres consulaires, etc.

ENQUÊTE PUBLIQUE

2022

APPROBATION

Evolution PLUi après approbation

➔ Le PLUi entre en vigueur après son approbation en Conseil de la Métropole devenant ainsi légal et opposable.

QU'EST-CE QUE LE PLAN LOCAL D'URBANISME INTERCOMMUNAL ?

La procédure d'élaboration du Plan local d'urbanisme intercommunal (PLUi) du Pays d'Aix a été prescrite en 2018, par le conseil métropolitain. Ce PLUi se réalise à l'échelle des 36 communes qui composent le territoire du pays d'Aix. À son approbation, il remplacera les documents d'urbanisme communaux par un document unique. Le Projet d'aménagement et de développement durable (PADD) du Territoire a été débattu en conseil de territoire, le 28 novembre 2019. Il fixe les grands objectifs d'aménagement pour un "territoire écoresponsable alliant attractivité et proximité".

Pour suivre la démarche, participer ou vous exprimer, un registre de concertation, des panneaux et des livrets de concertation sont à disposition du public à l'accueil de la mairie pendant la durée de son élaboration, aux heures d'ouverture.

Adresse postale :

Président du Territoire du pays d'Aix concertation sur le PLUi
Hôtel de Boadès – CS 40 868
13 626 Aix-en-Provence Cedex 1

Adresse email dédiée : plui-ct2-concertation@ampmetropole.fr
Infos : www.paysdaix.fr - rubrique PLUi
ou sur meyrargues.fr - rubrique - cadre de vie / urbanisme / PLU

Le petit guide des droits et des devoirs de l'urbanisme

L'urbanisme et ses obligations légales... Vaste sujet. Que peut-on faire ou ne pas faire sans déclaration ? Nul n'est censé ignorer la loi, ni l'enfreindre. En matière d'urbanisme, c'est s'exposer à des sanctions (amendes, remise en l'état des lieux, démolition de construction...). Mieux vaut prévenir que guérir...



PRATIQUE

- L'architecte conseil du Conseil d'architecture, d'urbanisme et d'environnement (CAUE), Mathieu Barbier-Bouvet reçoit en mairie 2 fois par mois, sur rendez-vous.
→ Service urbanisme :
04 42 57 58 12 ou
urbanisme@meyrargues.fr

LE PLAN LOCAL D'URBANISME, LE CADASTRE, LES DÉLAIS D'INSTRUCTION...

Délais d'instructions à compter de la réception du dossier complet

- Permis de construire : 2 mois, portés à 3 si périmètre des Bâtiments de France
- Déclaration préalable : 1 mois, porté à 2 si périmètre des Bâtiments de France

Le PLU et tous les imprimés d'urbanisme sont disponibles en mairie et sur meyrargues.fr - rubrique : "cadre de vie - urbanisme"



PERMIS DE CONSTRUIRE

Pour tout projet de construction neuve ou extension d'un bâtiment existant, le service urbanisme renseigne sur la faisabilité réglementaire de votre projet : le zonage, la réglementation, les zones inondables, les zones de défrichement... L'intervention d'un architecte est obligatoire pour toute construction ou extension de plus de 150 m² de surface de plancher, ainsi que pour tout projet déposé par une personne morale.

PERMIS D'AMÉNAGER

Le permis d'aménager concerne notamment les programmes d'au moins deux lots avec des voies ou espaces communs.



DÉCLARATION PRÉALABLE

Elle est obligatoire pour toute modification concernant l'aspect extérieur de votre bien : toiture, façades, ouvertures, menuiseries, pose de climatisation... mais également : clôture, piscine, balcon, extension... et encore : changement de destination, abattage d'arbres, division de terrain...

Le CAUE a élaboré des fiches conseils en partenariat avec l'Architecte des Bâtiments de France permettant ainsi d'orienter vos choix afin que notre cœur de village conserve harmonie et authenticité.

Infos sur meyrargues.fr - rubrique urbanisme



AUTORISATION DE DÉFRICHEMENT

Le défrichement consiste à mettre fin à la destination forestière d'un terrain, en détruisant ou pas son état boisé. Une autorisation préalable est alors obligatoire, sous peine de sanctions (à déposer auprès de la DDTM).



PERMIS DE DÉMOLIR

Pour toute démolition, partielle ou totale, un permis de démolir est exigé pour les immeubles qui se situent dans le périmètre des Monuments historiques soumis aux prescriptions de l'architecte des bâtiments de France (dans un rayon de 500 m autour du château).

CERTIFICAT D'URBANISME

Il existe deux types de certificat d'urbanisme

Le CUA : déposé à titre d'information sur les règles applicables à la parcelle.

Le CUB : Opérationnel qui indique si le terrain peut être utilisé pour la réalisation de l'opération projetée.

DÉCLARATION OBLIGATOIRE DES PUIITS ET DES FORAGES

Tout particulier utilisant ou souhaitant réaliser un ouvrage de prélèvement d'eau souterraine à des fins d'usage domestique doit déclarer cet ouvrage ou son projet en mairie. Cette obligation a été votée car les forages et puits sont des sites potentiels de pollution de la nappe phréatique. Les nouveaux forages sont soumis à un régime de déclaration, ou d'autorisation, en fonction du



débit prévisionnel et doivent être déclarés au moins un mois avant le début des travaux (formulaire de déclaration d'ouvrage). Rappelons qu'un éventuel raccord de l'eau puisée au réseau domestique doit être fait avec prudence et selon des normes techniques strictes, afin de ne pas risquer de polluer le réseau de distribution d'eau potable de la commune.

Chroniques de l'urbanisme et de ses obligations légales (suite)...



LA CONSTRUCTION D'UN ABRI DE JARDIN

Pour une surface de plancher supérieure à 20m², il faut déposer un permis de construire. Pour une surface inférieure ou égale à 5 m² aucune démarche n'est nécessaire. En revanche, pour ceux dont la surface est comprise entre 5 et 20 m², une déclaration préalable de travaux est obligatoire. Quelle que soit la démarche, il faut également consulter le règlement du PLU.



ENTRETIEN DES HAIES LE LONG DES VOIES PUBLIQUES

Les arbres, haies, branches... des propriétés privées qui débordent sur les voies communales et les chemins ruraux doivent être coupés à l'aplomb des limites de ces voies par les propriétaires des plantations. Les riverains doivent élaguer les branches ou abattre les arbres morts qui menacent de tomber sur ces voies. Sur les trottoirs, les plantations et bacs à fleurs ne doivent pas gêner la circulation des usagers. Rappelons que l'entretien est à la charge du propriétaire riverain, dont la responsabilité est engagée en cas d'accident. Faute d'exécution, la commune peut les obliger à effectuer les travaux.

LES ADJOINTS AUX FESTIVITÉS DU VAL DE DURANCE PARTAGENT LEURS IDÉES

Les adjoints aux festivités et à la culture des communes de Meyrargues, le Puy-Sainte-Réparate, Peyrolles-en-Provence, Jouques, Saint-Estève-Janson, Saint-Paul-lez-Durance ont décidé de créer un groupe de travail intercommunal. Ils se réunissent ainsi régulièrement, avec notamment des représentants d'organisation d'événements, afin d'échanger leurs calendriers de manifestations respectifs et d'éviter que des programmations se télescopent ou, au contraire, qu'elles puissent se compléter. Il s'agit également de partager des idées, des adresses de prestataires ou des projets. Un premier projet commun devrait voir le jour, avec une programmation autour de la Fête de la science au mois d'octobre. Il est également envisagé de créer un site internet commun et partagé qui permettrait au public d'avoir une lisibilité globale des animations dans les communes participantes.



→ Les adjoints aux festivités, ou leurs représentants, se sont réunis en mairie de Meyrargues. De gauche à droite : Édouard Bertrand (Jouques), Gérard Morfin (adjoint à la médiathèque de Meyrargues), Muriel MARTIN (Saint-Estève-Janson), Jean-Michel Moreau (Meyrargues), Sergine Saïz (le Puy-Sainte-Réparate), avec Monique Spiez (Saint-Paul-lez-Durance) et Thomas Arcamone (Peyrolles) - absents sur la photo.

LA COMMUNE DEVIENT PROPRIÉTAIRE D'UN ANCIEN DOMAINE SEIGNEURIAL

La commune s'est portée acquéreur d'une propriété de près de 80 hectares, nommée l'Abeya. Elle borde les anciens vestiges du canal du Verdon et l'aqueduc de Parrouvier, qui est un des patrimoines communaux. Cette très ancienne propriété, utilisée notamment pour la chasse, est un ancien domaine seigneurial de la famille d'Albertas. Elle se situe près des Baumes, de la Campana, de la Maneuye et de Parrouvier. La commune va pouvoir réfléchir à la protection et à la mise en valeur de cet espace, tout en permettant à la société de chasse de continuer à profiter de cette forêt.



Des glaces "bio" dans un véhicule "Maboul" rose bonbon

Certains ont deux amours. Grégory Delbaere, lui, a deux passions : le sport et les glaces. Aussi : "je fais du sport pour manger des glaces", ironise-t-il. Cette image d'Épinal de la camionnette rose bonbon, déambulant dans les rues du village au son d'une joyeuse musique mécanique annonciatrice de l'arrivée du marchand de glaces, beaucoup l'ont à l'esprit. Grégory en garde un souvenir impérissable. Animé par le souhait de retrouver ces souvenirs d'enfance et de partage, ce Meyrarguais a mis entre parenthèses, pour quelques mois, son poste de directeur



« Je vends des glaces bio de qualité afin de faire redécouvrir des saveurs incomparables qu'offre la nature. »

dans la communication et le marketing afin de se lancer dans cette aventure de "Maboul". "J'ai toujours eu un goût prononcé pour l'entreprenariat mais je n'avais jamais osé franchir le pas", concède-t-il. Le confinement et le besoin de retrouver une proximité l'ont conforté dans cette idée. "J'ai customisé une remorque avec une confortable autonomie (batteries lithium). Je peux ainsi l'installer et proposer des glaces bio, avec des contenants recy-

clables ou comestibles". Car si les convictions environnementales priment dans l'esprit de ce jeune entrepreneur, il tient également à la vente de produits de qualité. Fin connaisseur du monde merveilleux des crèmes glacées, "en termes gustatifs", ironise-t-il, je propose des glaces bio faites maison, afin que les clients redécouvrent des saveurs incomparables". Pour ce faire, il se fournit chez un producteur français

et artisanal de glaces depuis 25 ans, issu du plateau ardéchois : Terre Adélice. Et il a pris soin de le rencontrer. "Je suis très attaché aux méthodes de fabrication. J'ai trouvé chez ce producteur un processus de fabrication sain, des glaces contenant du bon lait, 70% de fruits frais et surtout des valeurs humaines qui correspondent à mes convictions environnementales", admet-il. Grégory démarre ainsi une nouvelle histoire locale sillonnant les chemins des communes environnantes, des manifestations et bien entendu des sorties des écoles de Meyrargues, dès la rentrée. Il va déterminer avec les autorités compétentes un circuit adapté, on devrait donc le croiser à Meyrargues tout l'été.

→ Il propose aussi ses services à des entreprises ou pour des événements - 06 48 22 45 29 - greg@c-maboul.fr

BLEU DE CRAVATE : UN ARCHITECTE D'INTÉRIEUR "SÉRIEUSEMENT ORIGINAL"

Nicolas Lapalus, installé depuis 1 an comme architecte d'intérieur, se présente comme quelqu'un de "sérieusement original". Il cultive ainsi deux aspects complémentaires de sa personnalité : un côté infiniment créatif, laissant libre cours à son instinct artistique averti et à son imagination. Un autre profil, davantage discipliné, faisant appel à une rigueur indispensable à la gestion de son agence de design d'espaces : Bleu de Cravate. Il laisse entrevoir dans ses créations la combinaison de ces deux aspects qui donne des résultats à la fois chics et chaleureux, mais toujours avec une histoire à raconter. Ce Meyrarguais, dynamique et enjoué, a toujours été passionné par les arts créatifs. Après des études dans le marketing-management, il a d'abord créé des concepts de restaurant. Il est ensuite devenu ingénieur commercial, puis "responsable grand



compte" et "responsable solutions clients" pour un grand laboratoire, où il a participé à la création de services notamment dans l'amélioration du parcours des patients en ambulatoire. Mais cet amoureux de l'ancien, passionné de rénovation, a finalement choisi le design d'espaces. Il aime transmettre, trouver des solutions pour conceptualiser des idées alliant l'utile à l'agréable. Il est habité par un désir profond de raconter une histoire au travers de ces aménagements ou du mobilier qu'il peut également concevoir à la demande. Philanthrope, aimant le contact humain, il s'attache à préserver l'âme du lieu et à transmettre un message sans dénaturer l'existant, selon les sou-

haits des particuliers ou des professionnels qui font appel à ses services. Il propose de l'architecture d'intérieur et d'extérieur, pour de l'existant, de la restauration, dans de l'ancien ou du neuf, et peut compléter ses prestations avec de la création pure de mobiliers, de luminaires, d'objets de décoration classiques ou originaux... "Je peux proposer aussi un accompagnement et le suivi du chantier allant jusqu'au choix de la décoration. Je peux conceptualiser des plans en 3D ou des vidéos 3D qui vous plongent en immersion totale dans les lieux". Vous avez un projet ? Le mieux est de le rencontrer, de lui faire part de vos idées et de laisser vous faire découvrir son univers intemporel.

→ 06 24 28 32 22 - contact@bleudecravate.com
www.bleudecravate.com



Retrouvons nos terrasses !

Ils ont été contraints de fermer au public et se (ré)inventer. Depuis le 9 juin, ils ont pu reprendre leurs activités "presque" comme avant

La solidarité des Meyrarguais a agréablement surpris Cathy Camp, qui vous accueille chaleureusement aux Taraiettes. Ce café-bistro sous statut associatif, pourtant soumis au même régime qu'un commerce en termes d'ouverture, n'a pas pu bénéficier du fonds de solidarité mais a dû s'acquitter des charges habituelles, lors des périodes de confinement. Difficile de s'y retrouver en ces circonstances. La mise en place de la vente de plats à emporter a permis de maintenir la tête hors de l'eau. "Ce sont surtout les actions de solidarité des adhérents et des bénévoles (tombola, vide-dressing, dons...) qui nous ont permis de rou-

vrir", souligne Cathy. Ce café-bistro proposant concerts, ateliers, divers événements culturels et petite restauration le midi, a obtenu l'autorisation pour installer ponctuellement une terrasse afin de profiter de la saison. Aussi, à la réouverture des terrasses, tout le monde était ravi de retrouver davantage de vie dans le village. "On va proposer une fois par semaine des concerts pendant tout l'été, indique Cathy, enthousiaste. On est aussi prêt à accueillir des ateliers, expos, événements divers en fonction des propositions des adhérents, des particuliers ou des associations", comme le veut la vocation de ce café-bistro. Venez en profiter !

AU CAFÉ-BISTRO DES TARAÏETTES



→ Les Taraiettes - 20, cours des Alpes - 06 03 15 31 08
Mardi : 8h-13h30 - mercredi au samedi : 8h-13h30 et 17h-22h . Tout le programme sur [f Les Taraiettes](#)

AU RESTAURANT NAPOLI



→ Napoli - 7, rue Emile Zola - 04 42 63 40 98 -
Tous les menus du jour sur [f NapoliMeyrargues](#)

C'est certainement la bienveillance des Meyrarguais qui restera dans la mémoire de Camille et Bruno, les propriétaires du restaurant Napoli. Même ceux qui n'étaient pas forcément des habitués se sont appliqués à venir régulièrement pour commander des plats à emporter ou des pizzas, afin de faire preuve de solidarité envers ces restaurateurs contraints par les mesures sanitaires, raconte Camille agréablement surprise par autant de compréhension de la part des Meyrarguais. "Sauvé" par la vente à emporter, le Napoli a réussi à "survivre",

en se réinventant et en proposant chaque jour des plats du jour à emporter. Le couvre-feu à 18h a toutefois été un coup de massue. "C'était très difficile, car nous ne pouvions finalement proposer que de la restauration pour le midi ou à réchauffer pour le soir", étayaient-ils. La réouverture des terrasses, d'abord, puis celle des salles, leur permet désormais de souffler et d'espérer un avenir positif. Heureux de retrouver l'effervescence des services, ils vous attendent nombreux pour venir déguster des plats faits maison, des pâtes fraîches faites maison, des pizzas...

Il a dû fermer ses portes le 19 octobre et depuis Arnaud Altieri, propriétaire du bar de La Poste, espère retrouver rapidement sa clientèle qui se fait encore "trop" discrète. Le confinement ? "Ce fut un moment très difficile", concède-t-il. Habitué à une affluence quotidienne et aux contacts avec les clients, "se retrouver ainsi, seul et isolé, était mentalement très dur à assumer". Pas de vente à emporter, ni de terrasse suffisamment étendue pour installer les clients à l'extérieur, il a dû attendre la réouverture

des bars et n'a pu "garder la tête hors de l'eau" qu'avec les aides de l'État. La reprise s'est ensuite faite en "fanfare" dit-il, avec une grosse affluence assortie d'une réjouissance partagée. Puis, c'est devenu plus calme et la clientèle habituelle n'est pas encore au rendez-vous. Mais il reste optimiste, se maintient à flot : "je suis persuadé que ça va aller", lâche-t-il avec un large sourire. En attendant, le bar a proposé une soirée "pop-corse" pour la fête de la musique qui a eu un franc succès.

AU BAR DE LA POSTE



→ Bar de La Poste - 1, avenue de la République
Du lundi au samedi : 6h à 20h - dimanche de 7h à 13h.

AU BAR-RESTAURANT LES 3 GARES



"Horrible !" Voilà le premier sentiment qui vient à l'esprit de Farid, du bar-restaurant "Les 3 Gares", quand on lui demande comment s'est passée la période de fermeture des bars et restaurants. Impossible de mettre en place un système de vente à emporter, au vu de la situation géographique de son commerce et de l'investissement nécessaire à ce service. Seul le fonds de solidarité, arrivé tardivement pour raisons administratives, lui a permis de "survivre". "J'ai eu peur d'être obligé de tirer le rideau",

lâche-t-il. "On a fait des travaux d'aménagement, embelli la terrasse avec une nouvelle décoration", rendant l'espace de restauration accueillant. Pour autant, la réouverture s'est faite "très, très doucement", dit-il. La clientèle, même habituelle, n'est pas encore au rendez-vous. Un espace bar a été installé à l'extérieur, invitant à siroter une boisson fraîche à l'ombre des arbres. Le restaurant propose l'organisation de soirées, anniversaires, événements... Ne reste plus qu'à faire le déplacement vers cet endroit chaleureux.

→ Bar-restaurant Les 3 Gares - 6h-22h - RN96, quartier La Grange - 04 42 63 49 06

Inscrivez-vous pour accéder à votre déchetterie

Pour mieux vous accueillir, pour davantage de fluidité et de disponibilité, un nouveau dispositif automatisé de gestion des entrées par lecture automatique des plaques d'immatriculation a été mis en place à la déchetterie de Meyrargues, par la Métropole Aix-Marseille-Provence. Il sera effectif dès l'automne 2021, sur le site du pays d'Aix : www.paysdaix.fr ou en flashant le QR code ci-dessous. Après avoir créé un compte et téléchargé une attestation de domicile (Kbis pour les professionnels) ainsi que les cartes grises du foyer ou de la société, l'accès à votre déchetterie sera autorisé dans les 48h (hors week-end et jours fériés), sous réserve que l'usager soit domicilié sur l'une des communes du pays d'Aix. En cas de difficultés, un mode d'emploi, sur le site d'inscription, vous accompagne dans chaque étape de la procédure.

Rappel des conditions d'accès

Les conditions d'accès à la déchetterie restent les mêmes : 1,5 m³/jour/apporteur, hormis pour les déchets végétaux sans limitation de volume, pour les particuliers équipés de véhicules légers ou fourgonnettes avec ou sans remorque.

Horaires inchangés :

Du mardi au samedi de 9h à 12h et de 14h à 17h.

Dimanche et jours fériés de 9h à 12h.

→ Infos en cas de dysfonctionnement : 0800 94 94 08.

Aide pour les inscriptions les mercredis matins :

les 21 et 28 juillet de 9h à 11h30

uniquement sur rendez-vous au 0 800 94 94 08.



ACCÈS DIRECT
AU SITE

VOS
DÉCHÈTERIES
SE MODERNISENT

PROCHAINEMENT

Votre déchetterie sera équipée d'un nouveau dispositif automatisé de gestion des entrées pour mieux vous accueillir.

+ DE FLUIDITÉ + DE DISPONIBILITÉ

NOUVEAU GUIDE DU TRI SÉLECTIF : TRIEZ ! ILS RECYCLENT !

Des nouvelles consignes permettent de faciliter le geste de tri de chacun, de réduire les quantités de déchets de la poubelle d'ordures ménagères et d'améliorer les performances du recyclage. Aussi, depuis le 1^{er} juillet, tous les produits de la collecte sélective (hormis le verre) peuvent être mis dans les colonnes jaunes.

liorer les performances du recyclage. Aussi, depuis le 1^{er} juillet, tous les produits de la collecte sélective (hormis le verre) peuvent être mis dans les colonnes jaunes.

→ Infos : 04 42 91 49 00 ou paysdaix.fr



plastique, carton, métal, papier > tous au même endroit

Nouveau
Jaune, un point
c'est tout

Transports scolaires : on s'inscrit sur internet !

La procédure d'inscription aux transports scolaires pour l'année 2021-2022 a démarré depuis le 8 juin sur www.lepilote.com (www.transports-scolaires.ampmetropole.fr) et toutes les infos sont disponibles sur ce même site. Pour les inscriptions aux transports scolaires, hors métropole, dans la Région sud et obtenir le "pass zou" consulter le site : zou.maregionsud.fr

- Infos : www.lepilote.com

- Contact email : transports.scolaires@ampmetropole.fr

- Service transports de Meyrargues : 09 71 09 55 14

En cas de problème d'inscriptions numéro indigo :

0800 713 137 (gratuit)



Ateliers numériques et marche active avec le CCAS

Le CCAS propose aux retraités et préretraités meyrarguais des ateliers du parcours prévention de l'Association de Santé, d'Éducation et de Prévention subventionnés par les caisses de retraite.

- **Ateliers numériques sur ordinateurs (prêtés par l'association)**
Découverte de l'ordinateur, navigation sur internet, boîte email, effectuer des démarches administratives et des démarches en ligne, communiquer par vidéo, règles de sécurité sur internet, utiliser des images, jeux de réflexion, logique, cartes...
→ Les 6, 9, 13, 16, 20, 23, 27, 30 septembre et les 4 et 7 octobre de 9h30 à 11h30, salle des fêtes (10 sessions de 2h). Il faut assister à toutes les sessions. (gestes barrière à respecter).

- **Marche active avec coach sportif**

Inciter les participants à pratiquer une activité physique régulière adaptée à leur situation et à leur capacité.

→ 4 séances d'1h30 en plein air en septembre - octobre (les dates seront communiquées prochainement)

Pour ces ateliers 10 personnes au maximum. Tous les ateliers sont gratuits. D'autres ateliers vous seront proposés dans le prochain BIM.

Inscriptions : 06 17 50 37 05 ou
andree.lalauze@meyrargues.fr

LE FOYER DE L'ÂGE D'OR A ROUVERT SES PORTES !

Ces retrouvailles étaient attendues. Aussi, quel immense plaisir partagé pour Carmen Gonsalvez de Jesus, responsable du foyer, et Andrée Lalauze, adjointe au maire (photo en bas à droite), d'organiser la réouverture du restaurant de nos anciens. Un bel apéritif et un savoureux repas ont été servis pour cette journée de réouverture du foyer. Un moment très convivial particulièrement apprécié par chacun. Quant aux convives, la joie d'être à nouveau réunis était affichée sur leurs visages. "On est revenu, on a retrouvé notre place ! ont-ils clamé avec bonheur. Cela nous a tellement manqué d'être ensemble".



INSCRIPTION POUR LES COLIS DE NOËL AVANT LE 15 OCTOBRE
Pour les colis de Noël 2021, offerts par la mairie aux Meyrarguais âgés de 70 ans et plus, il est obligatoire de s'inscrire auprès du CCAS, avant le 15 octobre.
Contact : 09 71 09 55 14 ou
ccas.emploi@meyrargues.fr

ON S'INSCRIT AU RESTAURANT DU FOYER OU AU PORTAGE DE REPAS

Le restaurant du foyer a rouvert ses portes le 6 juillet aux personnes inscrites. Pour les repas au foyer, un protocole sanitaire et les gestes barrières doivent être respectés par les usagers : tracés au sol pour les entrées et sorties, gel hydroalcoolique, port du masque, distanciation entre les personnes... Les portages de repas, assuré par l'ADAR, ne seront plus pris en

charge par la commune, comme ils l'ont été pendant le confinement. Ceux qui souhaitent poursuivre ce portage doivent prendre en charge le coût de la livraison des repas.

Pour s'inscrire au foyer ou au portage contacter :

→ Restaurant du foyer : 04 42 57 59 21

→ Portage : 09 71 09 55 14 ou ccas.emploi@meyrargues.fr

Canicule : inscrivez-vous auprès du CCAS

Dans le cadre des mesures de prévention nationales "canicule", le Centre communal d'action sociale (CCAS) de Meyrargues tient à jour un registre afin de recenser les personnes fragiles. En cas d'alerte canicule, ce système permet de prendre les mesures nécessaires.

→ Infos : www.santé.gouv.fr - 0 800 06 66 66



CANICULE, FORTES CHALEURS
ADOPTÉZ LES BONS RÉFLEXES

Inscrivez-vous auprès du CCAS ou de la police municipale : 09 71 09 55 14 ou 04 42 57 58 22.
email : ccas.emploi@meyrargues.fr ou police@meyrargues.fr
N'hésitez pas à contacter le CCAS si vous n'avez pas de nouvelles d'un proche ou d'un voisin.

Des cadeaux pour les futurs collégiens !

Nous voulons que vous repartiez avec un joli souvenir de Meyrargues avant votre entrée au collège ! a glissé avec un sourire le maire, Fabrice Poussardin, lors de la remise de cadeaux aux futurs collégiens, en présence de Philippe Grégoire, 1^{er} adjoint et de Sandrine Halbedel, adjointe aux Affaires scolaires. Afin de fêter cette fin d'année scolaire, les CM2 de Jules Ferry, ont reçu des cadeaux en vue de leur future vie de jeunes collégiens. La municipalité a offert 34 calculatrices et autant de dictionnaires français-anglais à tous les élèves de CM2 des classes de Frédéric Albano, d'Océane Baldaccini et de Bruno Bonnet avec Anaïs Reynard. Un petit geste pour les encourager dans leur grand saut vers une nouvelle aventure dans l'enseignement supérieur.



L'ASSOCIATION DES PARENTS D'ÉLÈVES MOBILISÉE AU PROFIT DES ÉCOLIERS

L'année fut difficile. Malgré tout, l'Association des parents d'élèves de Meyrargues (Apem), contrainte dans l'organisation de certaines manifestations habituelles qui n'ont pas pu être organisées à cause de la crise sanitaire (carnaval, sorties scolaires, kermesse, fête d'Halloween, vente de boissons et de gâteaux aux sorties des écoles...), a toutefois contribué à offrir des moments de partage aux enfants. Pour Noël dernier, l'association a permis la mise en relation entre la directrice de l'école maternelle et le centre de secours afin de permettre la venue du Père-Noël, en complément des goûters de Noël, offerts par Meyrargues animations et confectionnés par la municipalité. Elle a également financé la location des jeux en bois auprès de la ludothèque le Cerf-volant (Puyricard), dont les enfants ont pu profiter lors de cette journée festive au sein de l'établissement. Pour le carnaval, en avril, elle a confectionné des

goûters, constitués principalement de produits bio, qui ont été offerts à chaque enfant, ainsi qu'un loup à personnaliser. Enfin, malgré la déception de l'association qui n'a pas pu organiser de kermesse à cause des contraintes sanitaires, elle a eu le plaisir de remettre, comme chaque année, des cadeaux aux futurs collégiens et aux grandes sections de maternelle pour leur passage en CP. Les grandes sections de maternelle ont ainsi été ravies de recevoir une règle personnalisée (notre photo) et les CM2 ont eu des porte-cartes en tour de cou. Afin qu'elle puisse poursuivre ses actions, la municipalité continue de soutenir cette association qui espère repartir au plus vite sur une nouvelle année positive chargée de moments festifs et de partage. L'Apem sera présente à la fête des associations, en septembre, n'hésitez pas à adhérer dès la rentrée.
→ **Contact : apem13650@gmail.com - 06 03 64 08 23.**

→ Lors d'une joyeuse cérémonie, organisée par l'équipe de l'école maternelle, les élèves de grande section ont été appelés tour à tour. Ils ont reçu un diplôme avec une règle personnalisée, sous les applaudissements de leurs camarades.



Quand la nature se prête au jeu de la découverte

Dans le cadre de la manifestation "Tous aux arbres ! Tous dehors !", initiée par la Bibliothèque départementale, l'équipe de la médiathèque a proposé un programme éclectique d'ateliers, d'animations, de spectacles... afin de partir à la rencontre de l'arbre et de la biodiversité. Cette manifestation s'inscrivait dans le cadre de la fête de la nature et de la semaine du développement durable. Le public a été accueilli au sein du parc du château où des jeux pour enfants et des lectures réalisées par l'équipe de la médiathèque, ont côtoyé des ateliers d'expériences scientifiques, de land art (Harmonie création), de "grimp'd'arbres", de taille de bonsaï, d'initiation à la danse contemporaine (Petits débrouillards) ou encore des promenades pédagogiques contées permettant de profiter d'histoires tout en partant à la découverte de la botanique locale. En préambule, la compagnie Desmaris a proposé des performances de danse liées à l'environnement, dans différents lieux du village. Cette manifestation a permis aux petits, comme aux grands, d'allier découvertes et expériences, ponctuées de moments où l'imaginaire tenait une place de choix. Le tout dans un cadre verdoyant invitant à se rapprocher un peu plus de Dame Nature.



→ La compagnie Virgules et pointillés, de Marie-Hélène Desmaris a proposé des performances de danse sur la thématique des arbres.
 ◀ Un atelier découverte de danse contemporaine a également été proposé au public.

DES ATELIERS AUTOUR DE L'ENVIRONNEMENT ONT PONCTUÉ LA SEMAINE



◀ Un atelier d'initiation au land art a invité les familles à réaliser des oeuvres naturelles à partir de végétaux et minéraux trouvés in situ. Les réalisations sont restées sur place et des images pourront témoigner de la création de ces jolies oeuvres d'art.

→ Le Bonsaï Club de Haute-Provence a proposé des démonstrations de taille de bonsaï et un atelier d'initiation à cet art millénaire. ▶



◀ Outre les ateliers de grimpe d'arbres et les lectures de l'équipe de la médiathèque, l'association Améthyste a assuré des promenades pédagogiques contées. Les familles ont pu découvrir la richesse de la flore locale, entre des histoires racontées par Iris Hart. Les enfants étaient captivés.

La manifestation s'est clôturée par un concert des ZZZ (musique extratraditionnelle), avec leurs instruments singuliers réalisés à partir de matériaux recyclés. ▶



LES RENDEZ-VOUS DE LA MÉDIATHÈQUE

DU 1^{ER} AU 5 OCTOBRE : FÊTE DE LA SCIENCE

ELLE REVIENT POUR UNE NOUVELLE ÉDITION
SUR LA THÉMATIQUE : "L'ÉMOTION DE LA DÉCOUVERTE"

- VENDREDI 1^{ER} OCTOBRE : 9H À 16H (SCOLAIRES)

L'émotion de la découverte - ateliers scientifiques avec Les Petits débrouillards - à partir de 7 ans

Notre histoire est marquée par de nombreuses découvertes anodines comme structurantes. Venez donc jouer avec vos émotions en expérimentant autour de découvertes étonnantes.

- VENDREDI 1^{ER} OCTOBRE : À 18H30

Découvertes en courts - diffusion de courts-métrages scientifiques libres de droits - tous publics à partir de 9 ans

À la découverte de courts-métrages scientifiques explorant les émotions ainsi que leurs impacts sur nos recherches et nos décisions.

- SAMEDI 2 OCTOBRE : À 10H

Jeux, tests et quiz ! - dès 7 ans

Face aux découvertes scientifiques, jouez la carte des émotions. Venez enrichir votre culture scientifique, satisfaire votre curiosité et découvrir à votre tour des phénomènes scientifiques dans différents domaines de manière ludique.

- SAMEDI 2 OCTOBRE : À 17H ET 18H30

Recherche à risque, par Délires d'encre et Science animation - escape game - dès 10 ans

"Vous êtes un groupe de survivants reclus dans la bibliothèque, suite à la contamination de l'air extérieur. Vous êtes bloqués là. Impossible de survivre au-delà de ces murs ! C'est alors que vous découvrez les affaires d'une scientifique qui semblait sur le point de trouver un remède... elle reste introuvable. C'est sans doute la dernière chance de sauver l'humanité ENTIÈRE ! Saurez-vous décrypter et récupérer son travail avant l'évacuation en urgence de la ville ?"

- LUNDI 4 OCTOBRE : 9H À 16H (SCOLAIRES) ET 16H À 19H - TOUS PUBLICS

Tes Impressions en 3D : Dimensions, Découvertes, Des émotions, avec Yannick Bonnet, ICPS / IRPEA

Atelier de découverte et d'initiation à l'impression 3D, pour découvrir, comprendre et créer ensemble des objets. Cet atelier ludique d'initiation développe les étapes de découverte et d'appréhension d'un objet : le passage du réel au virtuel, les outils de création et de manipulation des objets, la préparation à l'impression et l'utilisation d'une imprimante 3D. Il apporte une réponse aux interrogations telles que : qu'est-ce qu'un objet virtuel, une forme, une matière ? Comment créer un objet virtuel...

- MARDI 5 OCTOBRE : DE 10H À 11H30 (SCOLAIRES)

Sur le sentier botanique des émotions... Avec Pauline Seguin (association École buissonnière). Balade sensorielle et scientifique à la découverte de la botanique locale.

Le monde végétal regorge de formes, de couleurs, d'arômes et de textures qui sont la carte d'identité des plantes et le casse-tête des botanistes. Cette extraordinaire richesse esthétique et olfactive est souvent ignorée alors qu'elle est à portée de main. À l'occasion d'une balade sensorielle, nous adopterons la posture du chercheur qui doit faire la part belle à son sens de l'observation (mais pas seulement). Cette balade invite le chercheur en herbe à utiliser ses perceptions pour décrire et "faire parler" les végétaux.

Sur réservations :

04 42 67 40 98 ou mediatheque@meyrargues.fr
Infos sur meyrargues.fr

LE FESTIVAL DE L'IMAGINAIRE DU 5 AU 8 OCTOBRE

ATELIERS, LECTURES, RENCONTRES...
AUTOUR DU THÈME "MONDES D'APRÈS"

MARDI 5 OCTOBRE : 14H À 16H (SCOLAIRES)

Rencontre avec l'auteur Elie Darco

MARDI 5 OCTOBRE : 18H30-20H30

Atelier d'écriture : "Nouvelle d'anticipation", Elie Darco

MERCREDI 6 OCTOBRE :

- 9h30-10h : lectures enfants 3-5ans : "Et après c kôa?"
- 10h30-11h30 : lectures enfants 6-10 ans : "Et après c kôa?"
- 14h-16h : diffusions de courts-métrages d'animation libres de droit sur la thématique "Mondes d'après"

- 9h-12h : lectures enfants
- 17h-19h : atelier jeux vidéo VR (ados et adultes).

JEUDI 7 OCTOBRE :

- 10h-12h : lectures adultes - "Dystopie, utopie et uchronie"
- 18h-22h : escape game (dès 11 ans) - "Welcome in Eurasia"

VENDREDI 8 OCTOBRE :

- 17h-19h : jeux de plateau (tous publics)
- 19h-22h : jeux de rôle - "Mondes d'après : survivre", avec Guillaume et Ugo de La Bédérie (tous publics)

Sur réservations :

04 42 67 40 98 ou mediatheque@meyrargues.fr

RANDOLADES

Balades contées en Provence

LES "RANDOLADES" REVIENNENT LE 16 OCTOBRE AVEC UN NOUVEAU PARCOURS

Trois conteurs professionnels entraînent les "randoladeurs" pour partager contes, rencontres et découvertes. Le principe des Randolades est simple : les marcheurs (enfants, adultes, familles...) se retrouvent pour des balades contées. Trois itinéraires, de trois niveaux de difficulté,

sont proposés au départ des 3 communes (Jouques, Meyrargues et Peyrolles). À chaque temps des Randolades, les participants découvrent un conteur différent. Cette année un nouveau parcours est proposé à Meyrargues. La journée est construite de telle sorte que

chacun peut choisir d'y participer toute la journée, juste la matinée ou encore simplement l'après-midi.

→ **Renseignements et inscriptions pour le départ depuis Meyrargues, auprès de la médiathèque.**

Plus d'infos sur meyrargues.fr

Viens fabriquer ton nichoir à la Fête des associations

La Fête des associations était attendue. Bonne nouvelle ! Elle revient le samedi 4 septembre de 10h à 16h, grâce à une équipe volontaire, fourmillant d'idées ingénieuses. L'occasion pour la quarantaine de structures associatives communales, qui investiront le théâtre de verdure, de présenter leurs activités diverses et variées. Une belle vitrine sera ainsi présentée afin de permettre aux Meyrarguais de découvrir la richesse du tissu associatif du village et de procéder aux premières inscriptions. Cette année, des animations et des ateliers pour enfants sont prévus. Un atelier "fabrique ton nichoir à oiseau" sera proposé par le centre de loisirs. L'association des parents d'élèves (Apem) proposera diverses animations pour les plus jeunes (coloriage, maquillage...).

Au vu des conditions sanitaires, les démonstrations habituelles ne pourront pas être proposées. Toutefois chaque association est libre de présenter son activité devant son stand, si elle le souhaite. Un espace pique-nique, avec des tables et des chaises à disposition, sera aménagé pour se restaurer ou pique-niquer. Une belle journée de partage en perspective.

→ Le 4 septembre : 10h à 16h, théâtre de verdure - buvette et restauration sur place.
Contact : gymnase@meyrargues.fr - 04 42 63 47 03



FÊTE DES ASSOS
Samedi 4 septembre
de 10h à 16h théâtre de verdure

JUNGLE BOOGIE PRÉSENTE

DIMANCHE 26 SEPTEMBRE • 10H-19H

MEY KUSTOM DAY

#7 **CONCERTS**

- BLUES ROCK - SAVOIE
THE WHITE RATTLESNAKE
- PSYCHOBILLY - DIJON
ASTRO ZOMBIES
- GARAGE BLUES - BRETAGNE
THE BLUE BUTTER POT
- STONER ROCK - CALAIS
ZOË

CAR SHOW

**DJ | STANDS
BUVETTE &
RESTAURATION**

HOT RODS, KUSTOM, MUSCLE CARS & AIR COOLED **GRATUIT**

Les belles cylindrées vont à nouveau rouler des mécaniques

Mey Kustom Day septième ! Forte d'un succès toujours plus grand et impatiente de retrouver le public autour d'une belle manifestation, l'équipe de Jungle Boogie organise une nouvelle édition dimanche 26 septembre. Amateurs de belles cylindrées et de rock'n roll à vos agendas ! Entre les expositions de voitures et de motos (muscle cars, hot rods et air cooled), les concerts, les baptêmes de trike, le marché vintage et kustom ainsi que les nombreuses animations pour les enfants, les néophytes comme les plus avertis sont attendus. Cette manifestation se veut tout aussi familiale que destinée aux adeptes de kustom et prévoit une belle programmation musicale avec entre autres The White Rattlesnake (Blues Rock - Savoie), Astro Zombies (psychobilly - Dijon), The Blue Butter Pot (Garage Blues - Bretagne), Zoe (Stoner Rock - Calais). Cette année, la présence d'un barbier et d'une coiffeuse relooking pin'up, complètera le programme alléchant concocté par l'équipe de Jungle Boogie.

→ Dimanche 26 septembre de 10h à 19h - Entrée gratuite buvette et restauration sur place -
Contact : 06 26 41 36 39
jungleboogie.asso@gmail.com

[MeyKustomday](https://www.facebook.com/MeyKustomday)

3 jours de show mêlant chants, danses, performances...

Du 20 au 22 août, la fête votive s'installe au théâtre de verdure

Du show, de la musique, des costumes... bref du grand spectacle va investir le théâtre de verdure pendant trois jours pour la Saint-Louis, organisée par Meyrargues Animations. Cette année, après une année "blanche" où les festivités ont grandement manqué, le public va pouvoir faire un "Tour du monde" avec "Les Diam's et Magic Greg" (photo), le 22 août. Un voyage haut en couleur ponctué de chorégraphies et de chansons aux rythmes endiablés, où les artistes transporteront le public jusqu'à Las Vegas, New York, en passant par la Russie, l'Espagne, l'Afrique, l'Orient, le Brésil... et bien sûr la France et son "French cancan". Pour ces trois jours de fête incontournables et de concerts gratuits, il y a en aura pour



tous les goûts et toutes les générations. L'orchestre Eric Roy va revisiter les plus grands tubes des années 90 jusqu'à nos jours, le 21 août. Le 20 août, une soirée originale avec une nouvelle production vous attend avec "Cover pulsion show 2.0", accompagné de danseurs et de per-

formeurs qui vont bluffer le public. Le programme, proposé par Meyrargues Animations, promet des représentations de qualité variées (lire ci-dessous). Pendant les festivités, la fête foraine sera installée sur le parking de la mairie. → **Gratuits - Restauration sur place.**

UN PROGRAMME AUX PETITS OIGNONS SUR LA SCÈNE DU THÉÂTRE DE VERDURE - GRATUIT

→ **VENDREDI 20 AOÛT À 21H** : soirée "Cover pulsion show 2.0" avec Dj, danseurs, performeurs...
→ **SAMEDI 21 AOÛT À 21h** : spectacle musical avec l'orchestre Eric Roy.

→ **DIMANCHE 22 AOÛT À 21H** : Spectacle avec Ariasi "Tour du monde les Diam's et Magic Greg" (chant, magie, humour et danse).
→ **06 61 77 79 03 - meyrarguesanimations@gmail.com**

Les "Jeudis en fête" reviennent avec "Goldman en passant" le 22 juillet

Les "Jeudis en fête" reviennent avec un spectacle musical de grande qualité : "Goldman en passant". Un tribute qui rend hommage aux plus beaux titres du célèbre artiste français. Le groupe vous emmène dans l'univers musical de Jean-Jacques Goldman pendant deux heures de partage. Autour de ses chansons, les fans retrouveront ses plus grands titres joués par des musiciens passionnés, baignés depuis longtemps dans son univers, et les jeunes générations découvriront les notes et les mots d'un artiste discret qui a marqué le paysage musical français. Plus de



20 titres choisis, parcourant sa carrière, le tout mis en lumière et en image par Jean-Noël Tomasi. Ce moment estival, organisé par Meyrargues Animations, permet de se retrouver entre amis ou en famille pour partager de bons moments entre deux sessions de danses.

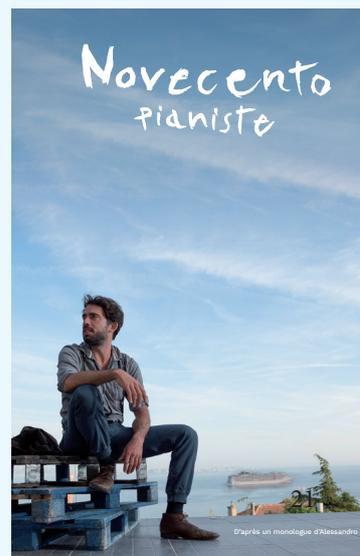
→ **Jeudi 22 juillet. Spectacle gratuit, dès 19h, au théâtre de verdure. Concert à 21h. Réservations repas (brasucade de moules) - boucherie Monéra : 04 42 63 47 23. Infos : 06 61 77 79 03 ou meyrarguesanimations@gmail.com**

DU THÉÂTRE CONTEMPORAIN AVEC "NOVECENTO" LE 25 JUILLET

Une pièce de théâtre contemporain est proposée par le comité culture de la commune et Meyrargues animations : "Novecento pianiste" par l'office théâtral de Barbacane. Célèbre monologue d'Alessandro Baricco, c'est l'histoire de Danny Boodman T.D. Lemon Novecento, un pianiste extraordinaire qui vécut sur la mer. Il était né sur le Virginian, un paquebot de luxe qui parcourait l'océan Atlantique pendant l'entre-deux-guerres. À bord, se trouvaient de riches hommes d'affaires, des émigrants ou de simples voyageurs espérant faire fortune en Amérique. Ses parents l'avaient laissé sur le piano à queue dans la salle de bal des premières classes. Ils s'étaient fait le

raisonnement : "Si on le laisse sur le piano à queue, dans la salle des premières, peut-être qu'un rupin va le prendre et qu'il sera heureux toute sa vie..." C'était un bon plan qui marcha à moitié. Rupin, il ne le fut pas, mais pianiste, oui. Et le plus grand. C'est comme ça que commence l'incroyable aventure du "plus grand pianiste qui n'est jamais joué sur l'océan". Un homme qui découvrait le monde à travers les yeux des voyageurs qui l'entouraient et le transformait en musique.

→ **Dimanche 25 juillet, au parc du château à 20h30. Entrée libre, avec la participation financière de Provence en scène. Réservations : andree.lalauze@meyrargues.fr**



Le printemps a pu "enfin" reflleurir devant nos portes

Pour la 4^e édition du "Printemps devant ma porte", organisée par le Comité environnement et développement de l'éco-citoyenneté (Cedec) et la municipalité, tous les habitants ont été invités à nettoyer, planter, fleurir... pour embellir les espaces communs

Cette année, les participants ont donné de leur temps pour embellir les espaces communs de notre village. Et les plantations du dimanche, organisées dans le cadre de cette nouvelle édition du "Printemps devant ma porte", ont dû apprécier la pluie de la nuit qui a suivi cette manifestation.

Place Victor-Hugo, Edwige et ses voisins ont fleuri les jardinières. Le jardin suspendu de la rue Emile-Zola a été métamorphosé par Anne, Dominique et des voisins. Au parc Singlerlé, Cloé et Julie ont planté des semis aromatiques. Place des Anciens combattants, Marylène était à la grelinette (outil de jardinage) et Gérard au compost. Des plants ont été donnés au jardin de l'Espoir, le jardin situé au pied de l'immeuble 21 de la Pourane. Au jardin Pour2Mains (jardin partagé situé au coeur de La Pourane - photo ci-contre), le sol était un peu dur le matin, mais avec un peu d'arrosage et de l'huile de coude, des arbustes, vignes et aromatiques ont été plantés dans la bonne humeur l'après-midi, par Béatrice et ses filles, Fatima, Mohamed, Manu, Salima et de nombreux



enfants. Merci à Gérard pour le compost, à Sandrine, Laure et Marylène pour les plantes, dont une partie a été offerte par la municipalité, Andrée pour le ramassage de déchets, Walter pour le coup de pouce et à tous ceux qui ont apporté leur contribution pour que ça pousse ! Merci également à Sabine pour cette magnifique

organisation faite dans la bonne humeur. Un grand bravo aux services techniques pour le nettoyage réalisé au préalable, pour la préparation des parterres et le prêt du matériel.



© PHOTOS : SABINE HUGOUNENC

Participez aux projets du Cedec :
cedec@meyrargues.fr
Infos : meyrargues.fr - rubrique mairie/Les comités/Cedec

Les projets du "Pacte pour la transition" sont amorcés

Le "Pacte pour la transition" de Meyrargues, c'est 12 mesures pour accélérer une transition écologique, démocratique et solidaire sur la commune. Vous souhaitez participer activement à des projets concrets qui vont transformer durablement notre commune :

- Venez découvrir les projets lors de la journée des associations le 4 septembre et inscrivez-vous sur le site Meyrargues en transition :

meyrarguesentransition.wordpress.com

Voici les projets engagés et les élus et citoyens référents :

1. Zone d'activité économique Coudourousse et pôle multimodal (Sandra Thomann, Sabine Hugounenc)
2. Plan vélo et mobilité douce (Gérard Morfin, S.Hugounenc)
3. Trame noire et économies d'énergie (G.Morfin, Walter Epting)
4. Associations éco-responsables, synergie et mutualisation des moyens (Maria-Isabel Rosado, Antoine Haurillon)
5. Mise en place du comité "Vivre ensemble" (Béatrice Michel, Dominique Thireau)
6. Alimentation et agriculture locale (Sandrine Halbedel, Antoine Haurillon)
7. Plantations, jardinage (Sandrine Halbedel, Sabine Hugounenc)
8. Réhabilitation de l'avenue de la République (Daniel Barbier/ Antoine Haurillon)

Retrouvez davantage d'informations sur les projets du Pacte de transition dans le prochain BIM. Une page y sera consacrée.



PACTE
pour la
transition



© PHOTOS : PHILIPPE GRÉGOIRE



Une web série a été tournée dans un appartement, à la Pourane, complètement relooké pour l'occasion. Il s'agit d'une mini-série humoristique, diffusée sur Youtube, qui dépeint le portrait de personnalités atteintes de maladies psychosomatiques d'un nouveau genre : les troubles absurdes du comportement (TAC). Vous pouvez découvrir cette mini-série, dont la mise en scène a été confiée à Nicolas Capus, sur le web. À chaque épisode on y découvre des maladies inconnues (drôlement inventées). L'équipe de production extrapole les névroses et les angoisses des gens pour les rendre encore plus absurdes.



© PHOTO : CHÂTEAU DE VAUCLAIRE

© PHOTO : VÉRA FICHANT



→ Le château de Vauclaire a ouvert sa programmation estivale avec concert, théâtre et les "Apéros-mix" (photo), à retrouver tous les mardis soirs jusqu'en septembre. Le public, venu nombreux a été conquis.
→ Infos : chateaudevauclaire.com



→ Les amateurs de belles histoires ont été ravis de se retrouver pour une nouvelle édition de la Nuit du conte, proposée par les Amis de la bibliothèque. La soirée était merveilleuse et les conteurs ont offert aux petits et aux grands des moments de grande qualité. Vivement l'an prochain.

© PHOTO : ANTOINE HAURILLON



→ Priver encore le public de théâtre était impossible. Alors, le Festival de Caves, proposé par Synthèse a quitté la Cave de l'Ours pour aller "jouer" dans le parc du Château. Les acteurs ont choisi de s'installer sur l'esplanade ombragée de la glacière et dans la fraîcheur du soir, ils ont donné vie à "Adrienne". Vaste programme interprété par Thomas Champeau et Camille Roy sur les textes de Thomas Champeau. Tous les participants ont beaucoup apprécié le moment de convivialité qui a suivi le spectacle car le bonheur des retrouvailles était au rendez-vous.



→ Venez ! Apporter ou pas ! Prenez ou pas ! Faites-vous plaisir... et tout ça gratuitement. Voilà le concept de la Gratifieria, organisée par Synthèse. Cette année elle était très attendue. Sur les tables, on a trouvé des vêtements, des jouets, des chaussures à son pied, des objets décoratifs, des livres, de la vaisselle... On a cherché, on a essayé et on est reparti avec une cocotte rouge, une robe bleue, un polar pour l'été, un vieux disque... On a même pu profiter d'un petit concert à l'ombre. L'équipe était ravie et les visiteurs aussi !

© PHOTO : ACA



→ Pour ses 70 ans, le Club automobile aixois (ACA) a fait escale à Meyrargues. Les jolies cylindrées ont stationné sur le parking de la mairie avant le départ pour un circuit. Cette virée automobile a été l'occasion de venir partager un moment dans le respect des conditions sanitaires et d'admirer de belles voitures.

LE SAMEDI 24 JUILLET À 21H45

Projection cinéma en plein air "Le grand bain"

Le 24 juillet le comité culture propose une séance de cinéma en plein air dans l'écran du parc du château. Il sera projeté "Le grand bain", un film de Gilles Lelouch avec Mathieu Amalric, Guillaume Canet, Benoît Poelvoorde, Philippe Katerine, Virginie Efira, Leïla Bekhti...

C'est dans les couloirs de leur piscine municipale que Bertrand, Marcus, Si-



mon, Laurent, Thierry et les autres s'entraînent sous l'autorité toute relative de Delphine, ancienne gloire des bassins. Ensemble, ils se sentent libres et utiles. Ils vont mettre toute leur énergie dans une discipline jusque-là propriété de la gent féminine : la natation synchronisée. Alors, oui c'est une idée plutôt bizarre, mais ce défi leur permettra de trouver un sens à leur vie...

→ Samedi 24 juillet, à 21h45, au parc du château. Entrée libre, réservation indispensable (jauge à respecter). Réservations : 06 17 50 37 05 ou andree.lalauze@meyrargues.fr (gestes barrière obligatoires).

LE SAMEDI 11 SEPTEMBRE À 20H30

Théâtre contemporain avec "Les pieds tanqués"

Une pièce de théâtre contemporain est proposée par le comité culture : "Les pieds tanqués", par la compagnie Artscénicum. Une pièce qualifiée de meilleur spectacle du festival OFF d'Avignon, pour le jury Tournesol en 2012. Quatre joueurs sont en scène dans cette partie de pétanque de tous les dangers : un rapatrié d'Algérie, un français issu de l'immigration algérienne, un Provençal "de souche" et un Parisien, fraîchement arrivé en Provence. Au fil du jeu, on apprendra peu à peu qu'ils ont tous une blessure secrète, un lien filial et intime avec la guerre d'Algérie. Ils s'opposeront, se liguieront, livreront leur vérité... Cependant, ils auront à cœur de finir cette partie, sur ce terrain de boules qui les rassemble et les unit. La gravité des propos n'exclut pas l'humour : dialogues truculents, fous rires assurés !



→ Samedi 11 septembre à 20h30, salle des fêtes. Entrées 5€ ou 2€ pour les moins de 18 ans Participation financière du conseil départemental. Réservation indispensable (jauge à respecter) : andree.lalauze@meyrargues.fr ou 06 17 50 37 05. Gestes barrière obligatoires.

LE JEUDI 11 NOVEMBRE À 20H30

Du théâtre avec "Un contrat"

Une pièce de théâtre de Tonino Benacquista, sera donnée par la compagnie du Nouveau monde : "un contrat". L'histoire : un psychanalyste est pris au piège des révélations d'un patient sur des affaires criminelles que nul n'est censé connaître. Dans cette partie d'échec, le secret professionnel va affronter la loi du silence, et chacun lutter pour sa survie. L'issue incertaine de ce polar sous tension n'est délivrée que dans la dernière réplique.

→ Le jeudi 11 novembre à 20h30, à la salle des fêtes. Spectacle offert par la Métropole - territoire du Pays d'Aix Entrée libre - Réservations : andree.lalauze@meyrargues.fr



**SOUS RÉSERVE DES MESURES SANITAIRES,
VOICI CE QUI EST PROGRAMMÉ**

► **SOIRÉE DES "JEUDIS EN FÊTE"
JEUDI 22 JUILLET**

Soirées dansantes et repas avec "Goldman en passant", à partir de 19h (repas). Concert à 21h. (page 21)

→ meyrarguesanimations@gmail.com

► **PROJECTION EN PLEIN AIR :
"LE GRAND BAIN"**

SAMEDI 24 JUILLET

Projection en plein air du film de Gilles Lellouch : "Le grand bain, au parc du château, à 21h45. Entrée libre.

→ Réservations : 06 17 50 37 05 ou andree.lalauze@meyrargues.fr

► **THÉÂTRE**

DIMANCHE 25 JUILLET

Théâtre contemporain avec "Novecten", au parc du château, à 20h30.

→ Réservations : 06 17 50 37 05 ou andree.lalauze@meyrargues.fr

► **AIDES AUX INSCRIPTIONS EN DÉCHETTERIE**

LES 21 ET 28 JUILLET

Une aide pour les inscriptions en déchetterie, qui passe à un système d'entrée automatisée, est proposée les 21 et 28 juillet (page 14).

→ Sur rendez-vous au 0800 94 94 08.

► **APÉRO-MIX
AU CHÂTEAU DE VAUCLAIRE
JUSQU'AU 15 SEPTEMBRE**

Tous les mardis soirs, au château de Vauclaire : Apéro-mix. À partir de 18h, découvrez un artiste local par soirée. Au programme : mix du DJ, dégustation des vins du domaine... (page 23).

→ Infos : chateauvauclaire.com

► **CONCERTS ET ATELIERS
AUX TARAÏETTES
TOUT L'ÉTÉ**

Le café-bistro les Taraïettes propose des concerts et des ateliers chaque semaine, pendant tout l'été (page 13). Renseignez-vous : page Facebook "Les Taraïettes" ou sur meyrargues.fr

→ Contact : 06 03 15 31 08

► **COMMÉMORATION
NOËL VÉRAN**

SAMEDI 7 AOÛT

Commémoration en hommage à Noël véran, le samedi 7 août à 11h, à Mirabeau, au lieu-dit, La Gastaude.

→ Infos sur meyrargues.fr

► **FESTIVITÉS DE LA SAINT-LOUIS
DU 20 AU 22 AOÛT**

Trois jours de festivités, au théâtre de verdure, avec fête foraine sur le parking de la mairie (lire page 21).

→ Gratuits. Infos et contact : meyrarguesanimations@gmail.com

► **"FÊTE DES ASSOS"
SAMEDI 4 SEPTEMBRE**

Journée des associations, avec animations et ateliers pour enfants, au théâtre de verdure (page 20).

► **THÉÂTRE**

SAMEDI 11 SEPTEMBRE

Pièce de théâtre contemporain, par le comité culture : "Les pieds tanqués", salle des fêtes, à 20h30 (page 24).

→ Réservations : 06 17 50 37 05 ou andree.lalauze@meyrargues.fr

► **JOURNÉES DU PATRIMOINE
LES 21 ET 22 SEPTEMBRE**

Visites du château et du centre ancien du village.

→ Infos prochainement : meyrargues.fr

► **MEY KUSTOM DAY
DIMANCHE 26 SEPTEMBRE**

Marché vintage, kustom, concerts, animations... buvette et restauration possible sur place, au théâtre de verdure (page 20).

→ Infos : jungleboogie.asso@gmail.com ou 06 26 41 36 39

► **FÊTE DE LA SCIENCE
DU 1^{ER} AU 5 OCTOBRE**

À la médiathèque, ateliers scientifiques, jeux, escape game, balades sensorielles... (page 19).

→ Sur inscriptions : 04 42 67 40 98 mediatheque@meyrargues.fr

► **FESTIVAL DE L'IMAGINAIRE
DU 5 AU 8 OCTOBRE**

À la médiathèque, rencontres, ateliers, lectures... (page 19).

→ Sur inscriptions : 04 42 67 40 98 mediatheque@meyrargues.fr

► **LES RANDOLADES
SAMEDI 16 OCTOBRE**

Retour des "Randolades", balades contées à Meyrargues, Jouques et Peyrolles (page 19).

→ Sur inscriptions : 04 42 67 40 98 mediatheque@meyrargues.fr

► **VISITES GUIDÉES
LES SAMEDIS 28 AOÛT
ET 2 OCTOBRE**

Les guides conférenciers de "Secrets d'ici" proposent de nouvelles visites guidées : "Meyrargues, de l'aqueduc au château". Les samedis 28 août et 2 octobre, à 10h30. Venez (re)découvrir les charmes et l'histoire de notre village, à l'occasion de ces visites guidées et commentées.

→ Infos et réservations : 09 71 33 57 96 ou <https://secretsdici.fr>

LES RÉSULTATS DES ÉLECTIONS DÉPARTEMENTALES ET RÉGIONALES

Le 2^e tour des élections régionales et départementales a eu lieu le 27 juin 2021. **Pour les Régionales** à Meyrargues : Renaud Muselier a été élu avec 521 voix, contre 395 pour Thierry Mariani. Sur les 2935 inscrits, 994 ont voté, dont 56 blancs et 22 nuls. Sur la région Renaud Muselier obtient 56,50% des suffrages et Thierry Mariani 43,50%. - **Pour les départementales** à Meyrargues : Béatrice Bonfillon Chia-vassa et Arnaud Mercier ont obtenu 558 voix. Emmy Font et Jean-Pierre Renard ont obtenu 366 voix. Sur les 2935 inscrits, 999 ont voté, dont 59 blancs et 16 nuls. Cela représente 1936 abstentions. Pour l'ensemble du canton de Trets, le binôme Bonfillon-Mercier obtient 69,12% des suffrages et le binôme Font-Renard 30,88%.



Bulletin d'informations municipales
N°49 - ÉTÉ 2021
Parution juillet 2021
Tiré à 2000 exemplaires
Hôtel de ville, avenue d'Albertas
13650 Meyrargues - 04 42 57 50 09
Directeur de publication :
Fabrice Poussardin
Comité de rédaction et de conception :
service communication,
Chloé Arnaud, Eric Giannerini,
Philippe Grégoire.
Photos : Chloé Arnaud,
service communication.
Imprimé par l'Imprimerie de
Haute-Provence (IDHP)

Vous retrouvez habituellement à cet emplacement la tribune des élus de la majorité. En raison de la reprise de l'actualité et d'un manque d'espace rédactionnel, ils laissent la place à un article concernant le sujet sensible de l'égavage pour garantir la sécurité des personnes.

L'INSTALLATION COMPLEXE DE LA FIBRE DANS LES QUARTIERS OUEST ET L'ÉLAGAGE

À la suite des pannes conséquentes survenues ces dernières semaines, en termes de connexion internet, la municipalité a organisé une rencontre avec des responsables de la société Orange, le 17 juin. Orange est revenu sur l'incident récent, en déplorant une situation de réseau affaibli puis a présenté le plan de déploiement et les difficultés multiples pour le "passage" de la fibre. Retenons qu'un tracé depuis le village et passant par la plaine s'avère trop surchargé, ce qui nécessite de reprendre l'étude, à laquelle s'ajoutent des difficultés d'approvisionnement de poteaux et surtout l'état des voies, totalement encombrées, dont notamment le chemin de la Loube (où se situe l'armoire principale de raccordement). Un conseiller municipal s'est proposé d'être l'interlocuteur vis-à-vis des chefs de projets d'Orange et un plan d'actions a été retenu :

- Cartographier les difficultés, par chemin (porte coffret absentes, câbles affaissés, élagages...), dossier enrichi de photos et remis au chef de projet Orange
- Apporter notre connaissance terrain pour "objectiver" le tracé de l'acheminement de la fibre.

L'égavage est primordial

Ce plan d'actions a pour objectif de recenser toutes les non-conformités, et d'engager en amont du déploiement de la fibre les modifications nécessaires. Certaines relèvent de la responsabilité d'Orange, et pour ce qui concerne notamment les élagages, de la municipalité et des propriétaires des quartiers considérés (voir schéma). **Les frottements sur les câbles, ainsi que les chutes de branches en cas d'intempéries sont une cause importante de mauvais fonctionnement et entraînent des dommages de nature à interrompre les services internet. Les documents fournis par Orange, indiquent notamment les mesures obligatoires à mener, ce qui doit conduire à mettre en place des plans d'élagages conséquents. Nous vous remercions par anticipation de votre regard attentif sur les branches d'arbres situées sur vos propriétés, et sources de contraintes sérieuses sur les câbles, afin de procéder à leur élagage, en parallèle des actions à mener par la municipalité.** Il est important de mener ces actions correctives, car elles sont des obstacles au déploiement généralisé de la fibre dans les quartiers ouest et risquent d'engendrer des retards très importants.

Un onglet sur meyrargues.fr -rubrique travaux -"fibre des quartiers ouest"- vous permettra de contacter l'interlocuteur précité afin de consolider l'état des lieux et vous conseiller si nécessaire. À noter que si certains d'entre vous possèdent des compétences sur ce sujet et souhaitent appuyer l'interlocuteur, ils sont les bienvenus.

⌚ **Élaguer** pour garantir la sécurité des personnes et des biens

Chaque année, la végétation gagne les abords des réseaux aériens et provoque leur dégradation et donc, l'interruption de vos services (TV, téléphone, internet etc...).

⌚ **Qui fait quoi ?**

Le propriétaire a la responsabilité de l'entretien de ses plantations. Cet entretien leur incombe et doit être réalisé à titre préventif.



ASTUCIEUX !

L'anticipation par un ébranchage annuel régulier diminue le nombre et l'envergure des élagages, plus coûteux et plus complexes.

LE CONSEIL

Le recours à un professionnel est vivement recommandé notamment en cas de situation dangereuse et/ou complexe.

LE BON PLAN

Lors de l'aménagement de votre jardin, pensez à choisir judicieusement vos essences de végétaux ainsi que leur emplacement afin d'éviter tout élagage.

TRIBUNE

Ensemble, faisons vivre Meyrargues

En ce début de troisième déconfinement, nous allons vers des jours meilleurs.

Personne n'est sorti indemne de cette crise sanitaire. Nous n'oublierons pas les familles brisées par la perte d'un proche, les malades qui ont gardé des séquelles et les personnes ayant perdu leur emploi, qui se trouvent en difficultés financières.

Aujourd'hui, le bout du tunnel semble se dessiner. Nous aspirons à retrouver une vie sociale plus dense avec des événements, des animations festives, culturelles ou encore sportives dans notre village.

Ensemble, nous pouvons faire vivre notre village. Certes, entre le groupe de la majorité et le groupe de la minorité, il y a de nombreux sujets d'opposition. N'est-ce pas l'un des fondements de la démocratie ? Les divergences sont évidentes. Cependant, nous avons tous la responsabilité de faire vivre le village. Ne peut-on pas envisager de débattre d'un programme de festivités à offrir aux Meyrarguais ? Ne peut-on pas travailler ensemble sur une politique de soutien aux commerces de proximité ? Les sujets de convergence ne manquent pas. Nous, groupe d'élus de la liste Meyrargues au Cœur, tendons encore une fois la main pour qu'ensemble nous fassions vivre Meyrargues. Nous réitérons une fois de plus notre volonté de participer aux commissions municipales pour faire part de nos propositions dans l'intérêt général.

En attendant, profitons de ce retour à la vie normale tout en restant vigilants. Nous, élus du groupe minoritaire, restons mobilisés aux côtés des Meyrarguais. C'est notre responsabilité, au-delà de notre devoir. Car c'est bien grâce aux efforts de tous les élus que nous pourrions envisager d'animer notre village afin de le rendre festif et convivial.

Les élus du groupe Meyrargues au Cœur vous souhaitent un bel été.

Gilbert Bougi et les conseillers municipaux de "Meyrargues au Cœur"
gilbert.bougi@gmail.com

06 13 92 02 41

MAIRIE : 04 42 57 50 09 ou accueil@meyrargues.fr

Lundi, mardi, jeudi : 8h à 12h

Mercredi, vendredi : 8h à 12h et de 14h à 18h

CCAS : 09 71 09 55 14 - ccas.emploi@meyrargues.fr

Du lundi au jeudi : 8h30 à 11h30

Le vendredi : 8h30 à 11h30 et de 14h à 17h30

PERMANENCES SUR RENDEZ-VOUS :

CAUE : Mathieu Barbier-Bouvet : 04 42 57 58 12

ABF (Architecte des Bâtiments de France) :

04 42 57 58 12

MISSION LOCALE : 04 42 61 92 50 (le mercredi matin)

CONCILIATEUR DE JUSTICE : 04 42 57 50 09

ASSISTANTE SOCIALE : 04 13 31 84 10 sur rdv

URBANISME : Sandra Thomann sur rdv : 04 42 57 58 12

CCAS : Andrée Lalauze, le mercredi sur rendez-vous

auprès du CCAS : 09 71 09 55 14

MAIRE : sur rendez-vous directement par email à :

fabrice.poussardin@meyrargues.fr

DÉPUTÉE D'AIX ET DU PAYS D'AIX :

Anne-Laurence Petel : 04 42 24 99 38 - contact@alpetel.fr

CONSEILLER DÉPARTEMENTAL DU CANTON DE TRETS :

Arnaud Mercier : arnaud.mercier@departement13.fr

RÉSERVATIONS DE SALLES/MATÉRIEL : MEYRARGUES.FR

Appeler au préalable le 04 42 63 47 03 ou 06 16 82 13 88

Contact : gymnase@meyrargues.fr

VACANCES SCOLAIRES :

Été : du 7 juillet au 1^{er} septembre 2021.

URGENCES : SANTÉ

Centre anti poison : 04 91 75 25 25

Cabinet dentaire : 04 42 57 51 82

Chirurgiens dentistes de garde : 0892 566 766

Hôpital d'Aix : 04 42 33 50 00

Hôpital de Pertuis : 04 90 09 42 42

Samu : 15

Pharmacie du village : 04 42 57 50 16

Pharmacies de garde : 3237

Médecins : Philippe Vincent : 04 42 57 51 98

Pôle Med à Peyrolles : 04 42 51 07 30 (7/7j de 9h à 22h)

SOS médecin : 04 42 26 24 00

SOS vétérinaire : 0 899 700 680

DÉCHETTERIE :

Chemin de l'Espougnac.

Du mardi au samedi de 9h à 12h et de 14h à 17heures.

Dimanche et jours fériés de 9h à 12heures.

MÉDIATHÈQUE :

04 42 67 40 98 - mediatheque@meyrargues.fr

Mardi : 16h-18h30 - Mercredi : 9h-12h / 14h-18h30

Jeudi : 16h-18h30 - Vendredi : 9h-12h / 16h-18h30

Samedi : 9h-12h / 14h-17h.

ÉCOLES :

Élémentaire : 04 42 57 51 56

Maternelle : 04 42 57 53 22

Crèche : 04 42 63 47 52

Centre de loisirs : 06 29 21 30 64

Restaurant scolaire : 04 42 63 49 64

Foyer de l'Âge d'or : 04 42 57 59 21

ASSISTANTES MATERNELLES : liste disponible en mairie et sur meyrargues.fr rubrique "famille et solidarité"

DIVERS :

Correspondant local du journal *La Provence* :

patrick.rostan@yahoo.fr - 06 66 15 01 01

Service communication : 04 65 15 25 21

Bulletin d'informations municipales (Bim) :

bim@meyrargues.fr

TAXIS (CONVENTIONNÉS TRANSPORT MÉDICAL) :

Chantal Michel : 04 42 57 58 95 - 06 700 228 38

Michel Chenaf : 06 18 83 24 02

GRAND SITE CONCORS-SAINTE-VICTOIRE

04 42 64 60 90

ACCÈS AUX MASSIFS

0811 20 13 13

VOYAGEZ CHEZ NOUS®

Pays d'Aix-en-Provence



Les offices de tourisme ont édité un magazine "Voyagez en pays d'Aix", en collaboration avec les communes du territoire. Il recense toutes les informations pour découvrir les villages environnants et notamment Meyrargues, ainsi que les manifestations.

Retrouvez le magazine en mairie de Meyrargues !